



COLEACP
40 ANNÉES AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT



Rapport Annuel 2017



COLEACP



« En 2017, je suis heureux que notre association ait accueilli 62 nouveaux membres. Autant d'entreprises représentatives de toute la chaîne de valeur horticole, qui s'engagent dans le développement d'un commerce inclusif et durable, prioritairement dans les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et entre ces pays et l'Union européenne.

Leur engagement se traduit par une adhésion aux valeurs du COLEACP et aux principes de la charte Durabilité du COLEACP. »

*Stephen Mintah,
Président du COLEACP*



LA CHARTE DURABILITÉ DU COLEACP

La Charte définit notre engagement en faveur de la durabilité autour de **7 domaines** :

- ▶ Lois et réglementation
- ▶ Pratiques sociétales
- ▶ Pratiques commerciales
- ▶ Conditions de travail
- ▶ Environnement
- ▶ Qualité du produit
- ▶ Bonnes pratiques agricoles



LES VALEURS DU COLEACP

- ▶ L'Engagement
- ▶ L'Amélioration continue
- ▶ La Différence
- ▶ La Performance
- ▶ L'Humanité

1

AVANT-PROPOS

p.2



2

FAITS MARQUANTS EN 2017

p.6



3

L'ASSOCIATION COLEACP

p.12



4

LES PROGRAMMES DU COLEACP EN 2017 : ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

p.68



5

PARTENARIATS

p.92



6

PERSPECTIVES

p.102



1

AVANT-PROPOS



GRADE



Le COLEACP organisation créée en 1973, hybride entre une association interprofessionnelle et une agence de développement financée par l'Union européenne

Dès sa création, le Comité de Liaison, dont les membres sont des entreprises du Nord et du Sud (ACP), se fixe des objectifs de développement socio-économiques relativement altruistes. Ou, pour le moins, disons plutôt que les entrepreneurs ont conscience que leur prospérité passe par un équilibre socio-économique au bénéfice de tous.

Ils se préoccupent de l'intégration des petits producteurs dans la chaîne de valeur, du genre et de l'impact de leurs activités sur la balance commerciale. C'est dans ce cadre que l'association est alors financée par la DG8 (ancienne DG DEVCO) de la Commission européenne.

Le COLEACP partageant les mêmes objectifs et valeurs que cette dernière, ils forment un Partenariat Public Privé (PPP) pour développer la conscience des entreprises de la filière horticole et leurs activités au bénéfice des plus pauvres. Cela se rapproche fortement de ce qu'on appelle aujourd'hui, une démarche RSE collective.

Autre point troublant, non satisfait d'avoir créé ensemble un PPP pour une démarche RSE collective dans les années 70, la CE et le COLEACP mettent en œuvre une coopération triangulaire Nord-Sud et Sud-Sud. En effet le réseau créé en pays ACP, en liaison avec les entreprises du Nord, sur financement public, a un effet synergique au Sud. Ensemble, les entreprises d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sont plus fortes et capables de mutualiser les

ressources et efforts pour faire face aux difficultés communes.

Rapidement, le COLEACP essaye de combler les déficits du secteur public et plus particulièrement de la fonction régaliennne concernant la formation professionnelle permanente visant à la promotion sociale. Dans les années 90, avec le CNED (Centre National d'Éducation à Distance), l'association crée un système « révolutionnaire » de formation à distance par CD-Rom, précurseur des 2 plateformes de « E-learning ».

Toutes ces activités sont réalisées, dès le début, avec la collaboration de multiples parties prenantes : universités, centres de formation, de recherche, ministères, et de plus en plus les ONG représentant la société civile, ces dernières devenant des interlocuteurs de plus en plus importants depuis une vingtaine d'années.

Qu'il soit question d'alimentation saine, d'usage sécurisé des pesticides, de respect des lois sociales, d'amélioration des conditions de vie du personnel, des petits producteurs, ou d'environnement, PAN, Oxfam, WWF, Green Peace, Les Iles de Paix, VECO, ... sont consultés, et quand c'est possible, impliqués dans la conception, et l'implémentation d'actions sur le terrain.

Il n'est pas étonnant que lorsque le COLEACP se voit confier la mise en œuvre des programmes de coopération visant à sauvegarder les intérêts des pays ACP face à de grands changements

de réglementation en Europe (Sécurité des Aliments), il arrive à les transformer en Programme de développement durable outrepassant les objectifs de réduction de l'effet négatif potentiel du changement de règles et les obligations européennes d'assistance technique contractées par l'accord SPS à l'Organisation Mondiale du Commerce. Par exemple, le défi de la traçabilité est transformé en une opportunité de rationaliser la gestion de l'entreprise et d'améliorer sa rentabilité ; ou encore le besoin en capacités d'encadrement-conseil des acteurs les plus faibles de la filière se transforme en un système de formation dont les principaux acteurs sont locaux (consultants, experts en entreprises, services publics, ONG, centres de formation, universités, ...). Ceci nous a conduits à disposer à ce jour d'un réseau de près de 1000 experts locaux « formés » ou « formatés » aux outils et méthodes de formation du COLEACP. Le côté local (90% des missions), participatif pour l'amélioration des outils, et démultiplicateur, est résumé dans le nom « Fair and revolving training system ».

Le Programme EDES, réponse obligée de l'U.E. suite à la mise en place de la réglementation dites « feed and food » a permis au COLEACP de développer ses méthodes de travail dans d'autres filières (café, cacao). Ces filières ont particulièrement bien réagi à ces approches « multi-parties prenantes » participatives et restent sur leur faim, EDES ayant clos ses activités.

Une quinzaine de pays via leurs ministères, ainsi que les associations de producteurs, et celles de l'industrie européenne ont manifesté leur volonté de bénéficier plus de l'appui du COLEACP dans les années à venir. Il faudra trouver les moyens d'étendre les expériences positives au plus grand nombre de petits producteurs. Au Cameroun et en Côte d'Ivoire ce sont des dizaines de milliers de planteurs qui ont été formés cette année par le premier noyau de formateurs issus du « fair training system ».

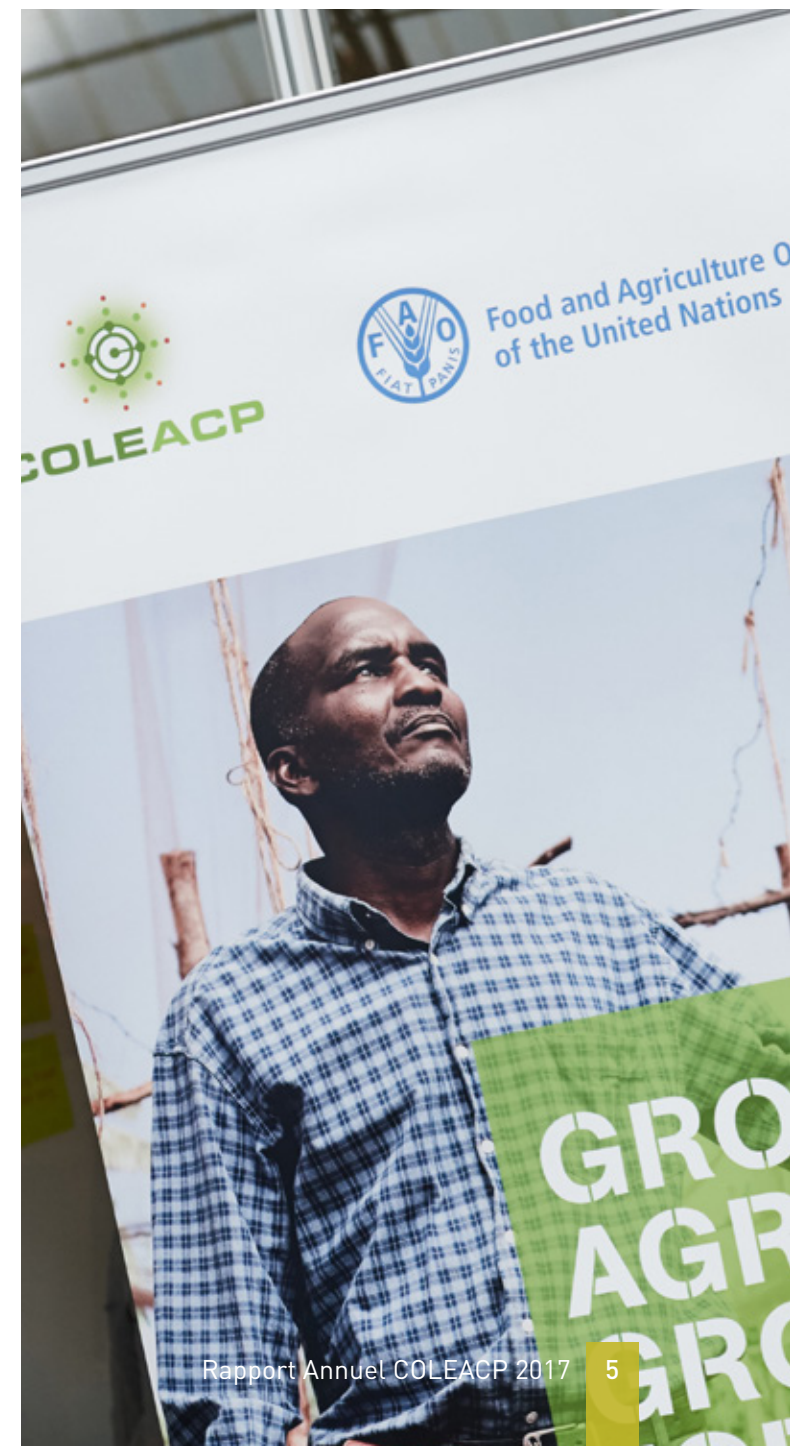
La vision 2015-2030 du COLEACP est une montée en puissance des expériences positives des programmes PIP1 & 2 et EDES pour compléter totalement la transformation de notre approche défensive en méthodes « offensives et positives », cette fois-ci sur la thématique de la durabilité (3 piliers). Anticiper les exigences du marché et approcher les critères de durabilité comme des moyens d'améliorer la compétitivité des PME et des petits producteurs dans une démarche volontaire. C'est dans ce nouveau programme de « compétitivité via la durabilité » (Fit For Market) que les partenariats « multi-parties prenantes » incluant les organisations de la société civile prennent toute leur dimension. Dès la conception, il a fallu intégrer les visions des ONGs impliquées dans les piliers de la durabilité, et plus particulièrement ceux touchant au social et à l'environnement. Une charte des principes auxquels s'engagent les entreprises a été établie en consultation avec WWF, ...mais aussi les représentants du marché et de la production.

La Commission européenne via sa Direction Générale Coopération internationale et Développement (Devco) s'est déjà engagé dans ce programme pour 20 millions d'euros sur la filière F&L. L'Agence Française de Développement a investi 5 millions d'Euros dans le cadre d'un co-financement de ce programme. Le COLEACP recherche encore des partenaires financiers, afin de continuer la montée en puissance pour un impact social plus conséquent et en relation avec la dimension des problématiques « migration, jobs décent, sécurité des aliments, nutrition, sécurité alimentaire... ».

Guy Stinglhamber

Délégué Général du COLEACP

Directeur du programme Fit For Market (FFM)



2

**FAITS MARQUANTS
EN 2017**





JAN

Bruxelles, Dialogue politique UE-Afrique sur les systèmes alimentaires. Défense des intérêts du secteur privé des pays ACP à la Commission européenne.

FÉV

Berlin, Fruit Logistica 2017, rencontres individuelles avec 124 entreprises de la filière fruits et légumes, provenant de 30 pays.

MAR

Houston, Groupes de travail techniques GFSI 2017. Contribution au programme Global Markets Programme (GMP). Protocoles d'exigences SPS adaptés aux entreprises moins développées.

Genève, STDF Working Group Meeting. Identification et diffusion des bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités SPS.

AVR

Lomé, Atelier régional de promotion du programme « Fit For Market » avec des membres francophones et lusophones de la région et mise en œuvre d'un plan d'action national pour le développement de la filière fruits et légumes togolaise.

MAI

Douala, Atelier national de présentation du programme « Fit For Market » et identification des opportunités du secteur horticole camerounais sur les marchés locaux, régionaux et internationaux.

JUIN

Paris, Conseil d'administration et Assemblée Générale du COLEACP.

Bruxelles, Journée Européennes du Développement, atelier et stand COLEACP « Aider les jeunes ACP à atteindre leur plein potentiel ».



JUIL

Genève, Revue globale de l'Aide pour le Commerce ACP. Inclusion et de connectivité de la coopération UE-ACP dans le domaine du commerce et du développement.

AOÛT

Le COLEACP rejoint le Forum Mondial de la Banane (FMB).

OCT

Bruxelles, Présentations aux ACP. Nouveau règlement phytosanitaire de l'UE, anticiper les impacts pour les pays ACP.

Bruxelles, Reporting AFD, UE et ACP et programmation des activités par résultats attendus de « Fit For Market ».

Approbation du cofinancement de « Fit For Market » à hauteur de 5 millions d'euros, par le «Comité des États Étrangers» de l'Agence Française de Développement.

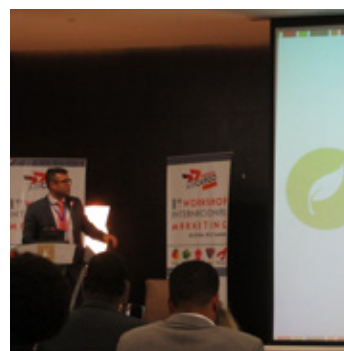
Genève, Comité OMC SPS. Réunion parallèle COLEACP avec les délégués ACP pour présenter le nouveau Règlement phytosanitaire de l'UE.

Abidjan, Participation au SARA, à l'EABF et au Forum AfDB Leadership4Agriculture (L4Ag).

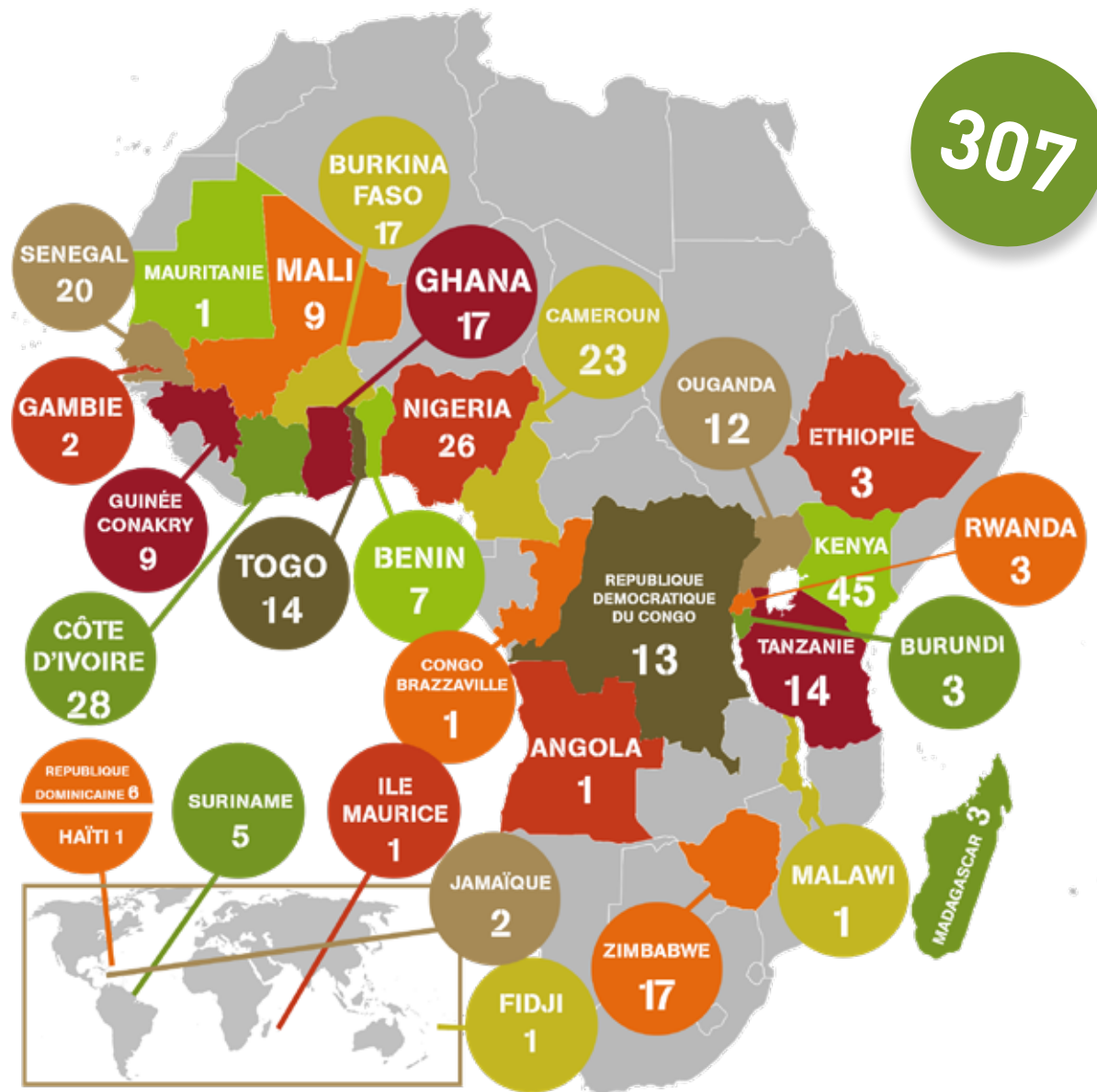
Luanda, Participation à l'atelier « Marketing International Angola Aircargo-Exports ».

DÉC

« Fit For Market » : Un an après son lancement, le programme a fait l'objet de 300 demandes d'appui, provenant de 30 pays ACP.



PROGRAMME FFM : RÉPARTITION DES DEMANDES D'INTERVENTION PAR PAYS À DÉCEMBRE 2017





3

L'ASSOCIATION COLEACP



A hand is pointing at a tablet screen. The screen displays a presentation slide with the title "How to make AGRICULTURE attractive for YOUTH?" and various icons including a key, a flag, a person, and a smartphone. The background of the slide is green. The hand is wearing a watch.

ASSISTANCE TECHNIQUE

FORMATION

PLAIDOYER

INFORMATION & COMMUNICATION

ANALYSE DES MARCHÉS

INNOVATION & DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES

SERVICE ASSISTANCE TECHNIQUE

BÉNÉDICTE, MAUD, NURSEL ET YESSIE : 4 INGÉNIEURES DE TERRAIN COORDONNENT LES ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU COLEACP PAR GRANDE ZONE GÉOGRAPHIQUE



Bénédicte Werner Bénédicte est ingénieure agronome, section Eaux et Forêts. Elle est diplômée de la faculté de Gembloux, (Belgique). Elle a démarré sa carrière dans la mise en place de forêts communautaires, en lien avec les populations locales et les autorités compétentes (Direction des Eaux et Forêts et Direction des Parcs Nationaux). Bénédicte a ainsi passé 5 années en Gambie avec l'Association AVSF et la DFS (DEUTSCHE FORST SERVICE) - financement GTZ et au Sénégal (ONG Aide au Développement Gembloux – financement UE).

À son retour du Sénégal, Bénédicte rejoint le COLEACP en novembre 2003 comme analyste, puis devient en février 2004 responsable de la cellule renforcement de capacités du programme PIP. Bénédicte a travaillé depuis, pour différents pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Est et Madagascar, d'abord avec les structures d'appui (prestataires de services, Organisations Professionnelles, ONGs, services publics, laboratoires ...) puis avec les entreprises.

Depuis 2016 (démarrage du programme « Fit For Market »), Bénédicte est coordinatrice géographique régionale des activités du COLEACP.

Bénédicte est française. Elle a trois filles de 10, 10 et 12 ans. Hormis son travail au COLEACP, Bénédicte s'investit dans la vie de son quartier et l'école de ses enfants : comité des parents, fondation d'une épicerie coopérative, encadrement de cours de natation pour enfants débutants... ce qui lui permet dit-elle de belles rencontres parfois étonnantes ou dépay-santes! Entre activité sportive et hédonisme culinaire et social, Bénédicte trouve son équilibre!

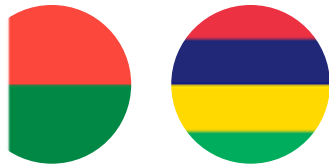
Ghana, Ouganda, Bénin, Togo, Gambie, Libéria, Sierra Leone, Madagascar, Maurice, Nigéria, Niger, Comores, Seychelles, Guinée Équatoriale, Sao Tomé-et-Principe.



MADAGASCAR - MAURICE

Le COLEACP à Madagascar a déjà apporté de l'assistance technique et des formations à plus de 40 structures dont 27 entreprises productrices/exportatrices de fruits et légumes (essentiellement actives dans la filière litchi et haricots verts), 10 consultants/prestataires de services et plusieurs structures de formation ou d'appui à la filière horticole.

En ce qui concerne Maurice, le COLEACP a appuyé les filières végétale (ananas) et animale (volaille et la filière miel) dans la rédaction de Guides d'Autocontrôle ainsi que les autorités compétentes dans la mise en place d'un système de Sécurité Sanitaire des Aliments (Atelier sur la gouvernance, dialogue public-privé, contrôles officiels fondés sur l'analyse des risques, formation et assistance technique aux laboratoires, etc.). En outre 3 entreprises d'exportation de fruits ont reçu assistance technique et formation.



Sur la période, deux événements de lancement du programme « Fit For Market » ont été organisés à Madagascar, un à Toamasina et un à Tananarive. Ils ont permis d'informer plus de 45 opérateurs des filières horticoles et structures d'appui malgaches ainsi que des agents du Ministère de l'Agriculture sur les objectifs du nouveau programme du COLEACP, ses évolutions et ses possibilités d'appui.

À Maurice, l'évènement de lancement qui s'est tenu au Centre de formation du FAREI (Food and Agricultural Research and Extension Institute) a permis de rencontrer et d'informer 27 opérateurs, consultants, représentants d'OP, et agents du service de vulgarisation ainsi que de la recherche.

Ces trois événements ont été l'occasion de présenter aux participants la nouvelle réglemen-

tation phytosanitaire européenne (règlement (UE) 2016/2031) - qui entrera en vigueur en décembre 2019 - de manière à permettre aux autorités compétentes et aux opérateurs d'anticiper les impacts potentiels sur les filières export et de s'y préparer.

Les participants ont montré un intérêt spécifique vis-à-vis des thématiques abordées par le programme « Fit For Market ». Chacun a pu exprimer ses attentes et poser ses questions sur les modalités pour bénéficier de FFM. De nombreuses questions sur la nouvelle réglementation ont également été posées, que ce soit sur son champ d'application (produits végétaux frais), sur l'appui possible du COLEACP ou sur les moyens à mettre en œuvre pour s'y préparer, tant au niveau des opérateurs privés que des instances publiques.

En marge de ces ateliers, des rencontres individuelles et visites de site de production ont pu avoir lieu avec des opérateurs privés, des ONGs, le CTHT à Tamatave ainsi qu'avec la Chambre d'Agriculture, les représentants de « Made in Moris », le Mauritius Agricultural Certification Body (MACB) et le FAREI à Maurice.

Certaines actions ont été envisagées de manière collective ou semi-collective afin d'intervenir au niveau d'une ou de plusieurs filières (valorisation des déchets par exemple) et de permettre des économies d'échelle.

À Toamasina, une réunion de travail autour d'Horeb a permis de rencontrer les représentants des programme PROSPERER (Programme de soutien aux pôles de Micro-entreprises rurales et aux économies régionales - Financement FIDA) et CASEF (Projet de crois-

sance agricole et de sécurisation foncière - financement Banque Mondiale). Dans la mesure du possible, des synergies seront développées sur les filières fruits et légumes notamment.

La mission a également rencontré l'ONG ManaoDe qui appuie la structuration de groupements de producteurs et les accompagnent dans le cadre de projets de transformation en lien avec des opérateurs économiques locaux (F&L, sucre), et selon les principes du commerce équitable.

À Tananarive, des contacts ont également été établis avec la GIZ qui soutient l'entreprise HavaMad.

À Maurice, la rencontre avec les représentants de « Made in Moris » et de la chambre d'Agriculture a permis d'analyser les collaborations possibles sur la promotion des produits mauriciens et le projet Smart Agriculture.

Le COLEACP a reçu via FFM 3 demandes d'intervention en 2017 en provenance de Madagascar et de Maurice.



En Ouganda, 40 entreprises de producteurs/exportateurs et groupes d'agriculteurs ont été soutenus par le COLEACP depuis 2001. Le soutien a principalement concerné la mise en œuvre de systèmes de sécurité sanitaire des aliments et de formations, notamment le renforcement des capacités de l'encadrement intermédiaire (hygiène, utilisation sûre de pesticides, protection des cultures, traçabilité, lutte intégrée contre les nuisibles/production intégrée, audits internes, sécurité sanitaire des aliments, normes éthiques) ; mise en œuvre de systèmes de sécurité sanitaire des aliments dans les champs et dans les stations de conditionnement (diagnostics, mise en œuvre, contrôle préalable, certification) ; soutien pour l'amélioration de la lutte intégrée contre les nuisibles et la production intégrée ; analyse des risques et formations sur le faux carpocapse.



Le COLEACP (par le biais des programmes PIP et EDES) a également apporté son soutien au développement des capacités locales à fournir le vaste éventail de services dont le secteur horticole a besoin, y compris 25 sociétés de conseil/consultants individuels, des organisations du secteur public et des services d'inspection, des laboratoires du secteur public et privé, une université et deux organisations professionnelles.

À la suite du nombre élevé d'interceptions de l'UE en raison de non-conformités phytosanitaires, en particulier dans le cas du piment fort en 2013 et 2014, le COLEACP a répondu avec ses programmes PIP et EDES en proposant des sessions de formation à des entreprises de production et d'exportation dans le secteur du Capsicum.

Dans le cadre du programme « Fit For Market », le COLEACP a reçu des demandes de soutien en Ouganda de la part d'entreprises de production/d'exportation et de prestataires de services, mais aussi d'une association d'exportateurs. Il était important de rencontrer un à un les responsables de ces structures afin de :

- mieux identifier les problèmes concrets qu'ils sont susceptibles de rencontrer en termes de conformité réglementaire et commerciale des fruits et légumes produits ;
- déterminer les besoins et les attentes spécifiques vis-à-vis du COLEACP ;
- présenter le type de soutien que le COLEACP et le programme « Fit For Market » peuvent offrir à leur structure.

Les demandes de soutien de trois entreprises

ougandaises, deux prestataires de services et une organisation professionnelle ont été examinées. Des visites ont été effectuées sur le terrain sur le site de production et/ou de conditionnement des trois entreprises. Les visites ont visé des champs de piments forts et des plantations de fruits de la passion et de matooke.

Les réunions avec les partenaires et les consultants ont permis de mieux appréhender le secteur horticole ougandais dans lequel les piments forts et les poivrons occupent une place prépondérante pour l'exportation. Les enjeux sont particulièrement importants, car ces cultures sont attaquées par le faux carpocapse et font l'objet de réglementations phytosanitaires européennes strictes.

La visite a permis de mettre en lumière le besoin de mettre en place des formations collectives

sur l'Adaptation au marché en Ouganda. Le traitement des litiges, la promotion de l'approche « agriculture en tant qu'activité commerciale » pour sensibiliser les jeunes, et les compétences commerciales pour les exploitants agricoles sont aussi des sujets d'intérêt pour nombre de bénéficiaires.

L'événement de lancement du lundi 16 octobre a attiré 63 participants : exportateurs, producteurs, prestataires de services, associations professionnelles, partenaires du développement et du secteur public. Cet événement a été couvert par la presse locale (avec deux articles dans les journaux et deux sujets traités lors des journaux télévisés).

Des représentants de différentes parties prenantes étaient présents lors de l'événement de lancement du programme FFM qui a été suivi de réunions en tête-à-tête entre le COLEACP et les organisations. Des réunions ont eu lieu avec Ugandan Agribusiness Alliance (UAA), VECO East Africa et Solidaridad Uganda et l'association professionnelle Uganda Union of Fruits and Vegetables Exporters and Producers Association (UFVEPA). Une rencontre avec le ministère de l'Agriculture (MAAIF) a été organisée par le biais de la délégation de l'UE.

Ces réunions ont permis de cartographier les structures et programmes de soutien existant dans le secteur horticole ougandais, et de partager des informations et de bonnes pratiques en vue d'une collaboration et d'une synergie future.

Globalement, le COLEACP a reçu 12 demandes d'intervention de la part de l'Ouganda en 2017.



Depuis 2001, le COLEACP a appuyé au Togo:

- *1 entreprise productrice/exportatrice d'ananas biologique dans la mise en conformité de ses produits avec la réglementation européenne et les standards privés ;*
- *2 coopératives: l'une regroupant des maraichers produisant des légumes pour le marché local et la seconde des producteurs de café et de cacao ;*
- *2 ONGs fournissant un service de vulgarisation aux agriculteurs ayant désormais accès à la plateforme de formation E-learning ;*
- *7 prestataires de services (consultants indépendants), via des formations techniques et pédagogiques, notamment sur les thématiques sociales et environnementales ;*
- *le Comité en charge de l'homologation des Produits Phytosanitaires au Togo (CPP) pour le renforcement des capacités du secrétariat technique et de ses experts ainsi que pour l'amélioration des procédures d'homologation.*



En 2016, un nombre important et croissant d'interceptions dû à la présence d'organismes de quarantaine (mouche blanche et mouche du fruit) dans des colis en provenance du Togo et à destination de l'Europe, a conduit l'UE à réagir et à envoyer des notifications aux autorités Togolaises. Suite à ces notifications de l'UE, et à la demande des autorités togolaises, le COLEACP a organisé une mission de diagnostic en janvier 2017. Elle a été suivie en avril 2017 à Lomé, d'un atelier réunissant les différentes parties prenantes (autorités compétentes, secteur privé, programmes d'appui) afin de valider un plan d'action national pour le « développement de la filière fruits et légumes togolaise dans le cadre

d'un système national SPS performant ».

Ce plan doit contribuer :

- à l'amélioration du système d'inspections (procédures, documentation, enregistrement des opérateurs, communication ...) et au renforcement des capacités des services d'inspections (formation des inspecteurs) ;
- à l'organisation de la production, au renforcement des structures d'appui et de vulgarisation et au développement de liens durables entre les producteurs et les structures d'exportation, afin de répondre aux exigences des marchés de

destination historiques, mais aussi, développer de nouveaux marchés, pour le frais et pour la transformation ;

- au renforcement du dialogue Public Privé et à l'amélioration de la coordination entre les projets et programmes, afin notamment de faciliter la gestion de crise et le développement d'un environnement favorable au développement de la filière.

Via le Programme « Fit For Market », le COLEACP appuie la mise en œuvre des premières actions de ce plan d'action national en attendant un financement complémentaire qui pourrait provenir du Fonds pour l'application des normes et

le développement du commerce (STDF) et qui permettrait d'implémenter l'ensemble des activités prévues.

Il s'agirait d'actions de renforcement des compétences des acteurs des filières F&L organisées de manière transversale et notamment :

- de renforcer les bases du système d'identification des opérateurs et de former les inspecteurs de la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) sur l'organisation et la programmation des inspections ;
- d'appuyer plus particulièrement le renforcement des capacités des producteurs en matière de conseil et de formation horticole ainsi que les informer et sensibiliser sur les exigences (sanitaires et phytosanitaires) des marchés ;
- de renforcer et structurer des associations professionnelles afin de les appuyer dans leur rôle de représentativité de la filière F&L, et de développement de services aux membres.

Le Programme FFM a reçu 14 demandes d'appui en 2017, émanant d'entreprises de production/exportation, d'une coopérative, d'associations professionnelles, d'un centre de formation, d'un cabinet de conseil et de prestataires de services indépendants.

La mission du COLEACP a été organisée dans le but de rencontrer et d'échanger avec les différents parties prenantes locales (DPV, comité national SPS, ICAT) et bénéficiaires.

Des rencontres ont eu lieu avec les entreprises (production, transformation et exportation de fruits et légumes), les bureaux d'études, le centre de formation CIDAP, la FENOMAT (et le CTOP) ainsi qu'une coopérative agricole, et l'association professionnelle - APROTELF.

Les discussions individuelles avec chaque structure ont permis de rappeler le mode de fonctionnement du COLEACP, de recueillir des informations complémentaires pour analyser les demandes d'intervention, définir les domaines d'appui et préparer les plans d'actions à mettre en œuvre et les calendriers et budgets afférents. Pour les bénéficiaires ayant déjà signé le protocole d'entente, il s'agissait de faire le point sur les actions déjà mises en œuvre et celles planifiées dans les mois à venir avec le COLEACP.



*Victor Boro (à gauche),
Chargé de projet au COLEACP
en mission au Togo*





Nursel Gumusboga Ingénieure agronome (section tropicale – Faculté de Gembloux en Belgique), Nursel a débuté sa carrière au sein d'un programme alimentaire pour Médecins Sans Frontière en République Démocratique du Congo. Elle a été ensuite responsable de production au Kenya pour l'entreprise KHE. Elle avait alors en charge la mise en place d'un programme de production de pois mange-tout destinés au marché UE, impliquant 300 petits producteurs.

Après 4 années passées au Kenya, Nursel revient en Belgique où elle devient employée d'un grossiste en fruits et légumes bio (équipe achats-ventes).

En 2003, elle intègre le COLEACP comme responsable géographique. Après quelques années, elle passe au service formation puis devient coordinatrice géographique.

Nursel est essentiellement intervenue jusqu'à ce jour dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Elle suit actuellement les activités du COLEACP au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Ethiopie, Guinée Conakry, au Mali et dans le Pacifique (Fidji).

Nursel est belge, d'origine turque. Elle a deux garçons de 9 et 11 ans qui ont déjà dit qu'ils voulaient faire le même travail que leur maman depuis qu'ils sont allés pour la première fois en Afrique l'année passée ! Ils ont adoré !

Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, République de Guinée, Éthiopie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji, Micronésie, Kiribati, Nauru, Nioué, Palau, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Samoa, Îles Cook, Îles Salomon, Îles Marshall, Djibouti, Érythrée, Somalie, Afrique du Sud, Lesotho, Swaziland.



Le COLEACP a apporté à ce jour en RCI de l'assistance technique et des formations à plus de 70 structures dont :

- *45 entreprises de production et d'exportation ;*
- *52 bureaux de prestation de services et consultants indépendants ;*
- *un réseau d'animation et de vulgarisation des bonnes pratiques de production, distribution et consommation des fruits et légumes au travers des formations ;*
- *deux organisations professionnelles du secteur ananas / bananes ou mangues dont l'Association Régionale des Producteurs et Exportateurs de Mangues (AREXMA) ;*
- *une plateforme de dialogue public/privé: les appuis apportés ont permis l'adaptation du référentiel GLOBALG.A.P. aux réalités de la Côte d'Ivoire ;*
- *un service public d'homologation par la mise en place d'un service de gestion des données ;*
- *trois centres de formation ;*
- *un service de vulgarisation et 3 organisations de producteurs : ces structures ayant participé à la formation de formateurs en vue de renforcer la sécurité sanitaire des produits maraîchers destinés au marché local.*

En 2015, un appui particulier a été réalisé en Côte d'Ivoire en réponse à l'augmentation des interceptions en Europe de mangues infestées de mouches des fruits.



Sur la période, la participation du COLEACP à l'édition 2017 du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA) a constitué une opportunité de mieux faire connaître le programme « Fit For Market » auprès de structures publiques et privées, d'identifier de nouveaux partenaires et bénéficiaires potentiels ou de poursuivre les contacts déjà établis. Il s'agissait aussi pour le COLEACP d'appréhender l'opportunité que constitue une participation à un salon comme le SARA dans

le cadre de la promotion des activités de « Fit For Market » et du COLEACP sur un plan local et régional.

Dans la continuité du salon, le COLEACP a organisé un atelier lors du 6ème forum des affaires Europe Afrique (EABF) qui a eu lieu le 27 novembre 2017. Le COLEACP a été invité par la Commission européenne (DEVCO) à mettre en place cet atelier au cours de la partie de la journée consacrée aux solutions pratiques (« how to... »). La session était informative et principa-

lement destinée au secteur privé. Le sujet était l'accès au marché sous l'angle des normes SPS et des normes de qualité dans le secteur agricole ayant un impact sur le commerce UA-UE.

Le 28 novembre, la Banque Africaine de Développement, soutenue par la Fondation Rockefeller et en collaboration avec l'Initiative pour le développement mondial (IGD) et Grow Africa, accueillait sa première réunion de haut niveau du Forum Leadership4Agriculture (L4Ag).

La mission a permis de rencontrer 10 entreprises et coopératives, 1 prestataire de service, 1 structure d'appui aux producteurs.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Globalement en 2017, le COLEACP a reçu 28 demandes d'intervention via FFM en provenance de RCI.

La session COLEACP à l'EABF a été l'occasion d'informer les parties prenantes de la filière mangue en particulier des enjeux de l'évolution de la réglementation européenne et régionale. En particulier de la nécessité d'anticiper les changements. Par ailleurs cela a été l'occasion avec les représentants du secteur privé présents d'élaborer des messages clés qui ont été transmis pour le sommet Afrique-UE (voir ci-contre).

Le Forum EABF fait partie intégrante de la Stratégie conjointe Afrique-UE. Le forum d'Abidjan a organisé une série d'événements liés à l'investissement dans le secteur agricole, la promotion des entreprises et la création d'un environnement propice au développement du secteur privé et à la création d'emplois pour les jeunes. Le COLEACP est invité régulièrement à participer et à contribuer à ce forum. L'occasion de s'assurer que la position des PME/PMI des pays ACP soit entendue et défendue. La délégation du COLEACP a eu de riches échanges avec des représentants du CBI, CTA, AfDB ainsi que des nombreuses délégations des pays comme le Cameroun, l'Ethiopie, le Togo, le Sénégal, Ghana, Tanzanie et Côte d'Ivoire en vue

de mettre en place des partenariats et synergies pour appuyer le secteur horticole.

Le COLEACP a participé au Forum Leadership Agriculture avec plus de 150 dirigeants des secteurs public et privé, tous rassemblés pour

le dialogue, le plaidoyer et l'action politique pour conduire la transformation de l'agriculture africaine sur le thème « Leadership pour l'agriculture ». Le COLEACP a pu s'entretenir avec plusieurs ministres africains de la Côte d'Ivoire,

MESSAGES CLÉS TRANSMIS AU SOMMET DES CHEF D'ÉTATS AFRIQUE-UE DU 28 NOVEMBRE 2017

Résultats d'un atelier organisé par le COLEACP à la demande de la Commission Européenne

« Comment se conformer aux normes de qualité sur les marchés de l'Union africaine et de l'Union européenne ? »

- en amont des filières agricoles, en poursuivant la modernisation de la production, de la transformation et de la logistique des produits ;
- en créant une nouvelle génération d'acteurs de l'agriculture africaine capables de mener à bien la modernisation de celle-ci à court, moyen et long terme ;
- en renforçant les capacités des professionnels -en particulier des petits producteurs- pour que leurs activités soient durables sur les plans économique, environnemental et social, par le développement d'un dispositif de formation continue intégrant les nouveaux enjeux dans les cursus scolaires, professionnels et universitaires ;
- en renforçant les capacités des autorités compétentes, notamment dans la systématisation de la collecte des données nécessaires aux travaux d'évaluation des risques SPS qui seront exigés dans le cadre de la nouvelle réglementation UE. Et également en renforçant les dynamiques de collaboration et de communication entre les autorités compétentes et le monde de la recherche et académique ;
- en favorisant l'accès à un financement adapté au secteur agricole ;
- par une fiscalisation incitative en vue de favoriser les investissements dans le secteur agricole ;
- en facilitant l'accès au foncier rural pour les jeunes entrepreneurs agricoles ;
- globalement en créant les conditions de transformation des défis liés à l'évolution des normes de qualité sur les marchés destinataires en facteurs d'amélioration de la compétitivité des entreprises et de modernisation du secteur.

de la République du Congo, du Mali, de la Sierra Leone, du Togo, de la République centrafricaine, des Seychelles, du Ghana, de l'Ouganda, de la Gambie et du Tchad.

Le COLEACP s'est entretenu avec l'Union Africaine, l'AfDB, la fondation GATES, les représentants d'AGRA, la fondation Rockefeller et de nombreuses délégations nationales sur l'importance d'appuyer le secteur horticole et d'améliorer les chaînes des valeurs par le renforcement des capacités de ses acteurs.



Au Mali, le COLEACP a accompagné depuis 2001, 22 structures productrices/exportatrices (entreprises ou coopératives), 15 prestataires de services, 6 structures d'appui aux producteurs (coopératives, ONG, etc.) et une association d'exportateurs.



Le COLEACP a été invité par l'interprofession, à participer à l'atelier «Journée de la mangue» 2017. Le COLEACP a profité de la présence des acteurs privés et publics à cet atelier pour sensibiliser la filière sur les impacts potentiels du nouveau règlement sur la santé des végétaux de l'UE (règlement (UE) 2016/2031). Celui-ci correspond à une révision majeure de la législation phytosanitaire de l'Union européenne avec, parmi les changements principaux : (1) l'organisation d'évaluations par l'UE des risques potentiels liés à la présence d'organismes nuisibles dans les pays partenaires commerciaux et (2) l'établissement de listes d'organismes nuisibles à haut risque, prioritaires, nécessitant des mesures de contrôle renforcées à prendre par les pays exportateurs.

Cet atelier a été également l'occasion de présenter à l'ensemble des opérateurs participants les objectifs et possibilités d'appui du programme « Fit For Market ». FFM ayant reçu alors un nombre limité de demandes d'appui en

provenance du Mali : 2 demandes d'appui émanant d'entreprises d'exportation/production et 4 de prestataires de services indépendants.

Le COLEACP avait également été sollicité dès octobre 2016 pour appuyer le Mali dans la résolution de la crise phytosanitaire (trop nombreux lots de mangues interceptés en Europe- présence de mouches des fruits). L'appui donné, en concertation avec le Projet Régional de Lutte contre la Mouche des fruits de la CEDEAO (PLMF) a permis de réduire le nombre d'interceptions en 2017.

Les participants à la Journée de la mangue, représentants des différents maillons de l'interprofession (producteurs, pisteurs, transformateurs, exportateurs) et des différentes autorités publiques intervenant dans la filière mangue malienne ont pu être informés de manière globale sur la nouvelle réglementation en matière de santé des végétaux. Les implications possibles de cette réglementation ont été présentées.

L'idée de créer un groupe national de travail sur cette problématique a été lancée par certains participants de cet atelier.

Le COLEACP a reçu 9 demandes d'intervention en 2017 depuis le Mali via le programme « Fit For Market ».



SYNERGIE/PARTENARIAT TECHNIQUE. L'EXEMPLE DU MALI. FFM ET LE PROGRAMME RÉGIONALE « MOUCHES DES FRUITS »

Le COLEACP est à la recherche active et constante d'éventuelles synergies entre le programme FFM et d'autres programmes de développement ou avec d'autres acteurs qui interviennent sur le terrain.

Le projet « Mouches des fruits » se déploie dans huit pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la période 2015-2019. Le comité de coordination du projet est basé à Bamako (Mali) et est constitué du chef de projet et des responsables des composantes Surveillance, Lutte et Renforcement des capacités. Le rôle du COLEACP dans ce programme est d'apporter un appui méthodologique et technique à ce comité de coordination.

Outre cet appui prévu dans le cadre de ce consortium, le COLEACP, à travers son programme « Fit For Market », collabore également avec le Programme « Mouches des Fruits ».

Au cours de la période écoulée, cette collaboration s'est faite dans la cadre de l'appui à la résolution de la crise phytosanitaire à laquelle le Mali a dû faire face, avec comme activités :

- organisation de l'atelier national pendant lequel le « Plan d'action pour la réduction des notifications d'interceptions dues aux mouches de fruits sur les mangues du Mali exportées vers l'UE » a été établi : financement et organisation logistique de l'atelier par le Programme Mouches des fruits et organisation de l'animation de l'atelier par un expert SPS du COLEACP/FFM ;
- mise en œuvre du plan d'action : financement d'actions par chacun des deux programmes – intervention du PMF, basé à Bamako, sur la logistique locale ;
- révision des procédures d'inspection et de contrôle phytosanitaire – financement PMF – appui FFM pour l'élaboration des termes de références et l'identification des experts ;
- catégorisation des experts – mise à jour du guide d'autocontrôle – financement PMF – appui FFM pour l'élaboration des termes de références et l'identification des experts ;
- amélioration des procédures d'échantillonnage et application effective des nouvelles procédures (y compris formation des services d'inspection) – financement FFM ;
- animation de l'atelier d'information des opérateurs sur les nouvelles procédures – financement FFM ;
- appui dans l'organisation et la mise en œuvre des formations des entreprises ;
- formation des formateurs (pour la formation des opérateurs – système de formation en cascade) – financement FFM ;
- formations des opérateurs privés – financement PMF – appui FFM pour la programmation des formations, l'élaboration des termes de références et l'identification des experts.



Maud Delacollette De formation Ingénieure Agronome (section tropicale, Faculté de Gembloux en Belgique), Maud a démarré sa carrière professionnelle en travaillant pour 2 bureaux de consultance en agriculture-élevage (JVL Consulting et SHER Ing-conseil). Elle a collaboré également avec le CAVTK (Centre agronomique et vétérinaire tropical de Kinshasa) avant de rejoindre le COLEACP, d'abord au sein de la cellule de formation, puis comme coordinatrice géographique.

En charge plutôt de l'Afrique de l'Est pendant 10 ans, elle intervient, depuis le démarrage du programme « Fit For Market » au Sénégal, au Cameroun, en République Dominicaine et dans les pays des grands lacs principalement.

Maud est belge. Elle a habité 12 ans en Afrique Sub-Saharienne (Burundi et Kivu RDC) et a fait son mémoire de fin d'études au Bénin sur les techniques de micro-ensilage.

Maud aime les challenges dans le sport notamment. Elle pratique le badminton et la plongée sous-marine. À la maison, elle est surtout bien occupée par sa vie de famille nombreuse !

Sénégal, Mauritanie, Cameroun, Rwanda, Burundi, République Démocratique du Congo, République Dominicaine, Jamaïque, Haïti, Guinée-Bissau, Cap Vert, Soudan, Tchad, Congo (Brazzaville), Gabon, Salvador, République Centrafricaine.



Le COLEACP a apporté à ce jour au Cameroun de l'assistance technique et des formations à plus de 70 structures dont :

- *32 entreprises productrices/exportatrices de fruits et légumes (essentiellement actives dans les filières ananas et mangue) ;*
- *36 consultants/prestataires de services ;*
- *3 organisations professionnelles dont RHORTICAM ;*
- *Une organisation d'appui aux producteurs (ONGAVE) ;*
- *Le Comité inter-États des pesticides d'Afrique centrale – CPAC ;*
- *Le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café. CICC ;*
- *Les autorités compétentes responsables pour les contrôles officiels (Organisation et Planification, Inspections et Laboratoires).*



Suite au lancement du programme « Fit For Market » du COLEACP lors de l'atelier national qui s'est tenu à Douala du 16 au 18 mai 2017, plusieurs structures actives dans le secteur horticole ont envoyé une demande d'appui au COLEACP. En plus des demandes reçues avant l'atelier, les demandes de 4 entreprises de production/exportation, d'un bureau de consultation et d'une association professionnelle ont été reçues. Les responsables et le personnel technique de ces structures ont été rencontrés individuellement afin de mieux cerner les problèmes/obstacles concrets rencontrés par chaque organisation pour la mise en conformi-

té réglementaire et commerciale des productions de fruits et légumes, de connaître leurs attentes par rapport au COLEACP et d'élaborer ensemble un protocole d'entente afin qu'ils puissent bénéficier de l'appui du programme FFM.

La mission a été mise à profit pour participer à l'atelier de lancement de la plateforme de discussion public-privé relative à la mise en place d'un système national de sécurité sanitaire des aliments.

L'équipe du COLEACP a rencontré SE Mr Mbarga Antagana, Ministre du commerce au démarrage de la mission. Celui-ci a confirmé la

volonté du ministère du commerce d'appuyer la filière horticole camerounaise, notamment via la modernisation des installations au niveau des aéroports du Cameroun (ADC) et le développement d'une interprofession forte, le RHORTICAM. SE Mr Mbarga a demandé au RHORTICAM d'organiser une rencontre entre l'interprofession et le ministère afin de discuter des priorités du RHORTICAM à court, moyen et long terme.

4 entreprises de production (GIC UNAPAC, GIC EXOTROPIQUES, TFE et GIC TERRESPOIR), un consultant (COLBERT SANGNIE) et une association professionnelle (RHORTICAM) ont été

spécifiquement rencontrées.

Les 4 entreprises bénéficient d'un plan d'action qui se concentrera sur les aspects gestion des sols, mise en place de la qualité sanitaire, commerce équitable et agriculture biologique.

La CAON-FED (Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED au Cameroun) et le COLEACP appuieront RHORTICAM à concevoir et à mettre en œuvre une nouvelle stratégie.

Globalement, le Cameroun a fait l'objet de 23 demandes d'intervention sous « Fit For Market » en 2017.



Depuis 2001, 24 protocoles ont été signés avec des bénéficiaires de la République dominicaine, dont 9 entreprises d'exportation (par ex., groupements mangues et avocats), 8 prestataires de services, une association d'exportateurs (ADEXVO, représentant 37 exportateurs de légumes asiatiques), 3 organisations du secteur public (dont PRONAO ou Programa Nacional de Agricultura Organica), une université (UAFAM), un institut de recherche (IDIAF) et un groupe de travail technique national (NTWG).

Le soutien proposé à ces bénéficiaires concernait principalement le renforcement des capacités ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments au niveau du champ/de la station de conditionnement. Dans le secteur des légumes asiatiques (via ADEXVO), le soutien des programmes PIP et EDES avait pour principal but de résoudre le problème des dépassements de résidus de pesticides (et les notifications des marchés d'exportation de destination).



Dans le cadre du programme FFM, le COLEACP a dans un premier temps enregistré seulement trois demandes de soutien de la République Dominicaine : deux de la part de coopératives bananières et une d'un laboratoire. Étant donné que le secteur des fruits et légumes du pays inclut un nombre important d'opérateurs qui sont susceptibles d'être admissibles à un soutien dans le cadre du programme FFM, il a été considéré qu'il était essentiel, à l'échelle nationale, de sensibiliser les intéressés au programme, au soutien disponible et à la procédure à suivre pour déposer une demande.

Un atelier a été organisé à ces fins le mardi 17 octobre en collaboration avec la JAD (Junta Agroempresarial Dominicana), en vue de présenter le programme aux principaux in-

tervenants du pays. Environ 80 participants du secteur des fruits et légumes ont participé à l'événement. Les secteurs public et privé étaient représentés par des associations de producteurs, des entreprises d'exportation, des consultants, des associations professionnelles, des autorités compétentes et des donateurs actifs dans le secteur. Le vendredi 13 octobre, le COLEACP a organisé un atelier avec les principales parties prenantes du secteur bananier en collaboration avec la coopérative Banelino à Mao. Environ 50 personnes ont participé à l'atelier qui a suscité un vif intérêt.

Au cours de la même mission, un deuxième atelier a été organisé pour l'industrie bananière afin d'aborder le problème de la fusariose, problème grave affectant la production depuis plus

d'un siècle. Ces dernières années, une nouvelle variante de fusariose (Foc TR4) a fait son apparition en Asie ; elle touche la variété de banane commerciale Cavendish. On redoute fort que la TR4 représente une menace pour les bananes dans le monde entier, avec des conséquences graves pour le commerce et la sécurité alimentaire.

Le Fusarium de la banane est particulièrement difficile à contrôler. La seule manière de protéger les bananes consiste à appliquer des mesures préventives pour empêcher son introduction dans les champs sains ou à planter des variétés résistantes. La FAO, avec l'IPCC et le Forum Mondial de la Banane (FMB) incitent au développement d'un plan mondial d'actions collectives urgentes pour la gestion et la pré-

vention de la propagation mondiale de la fusariose TR4. Dans cette optique, GLOBALG.A.P. a préparé un module de biosécurité, conçu pour prévenir la propagation de la TR4 en introduisant de nouvelles mesures pour les producteurs de bananes.

Le COLEACP et d'autres parties prenantes s'efforcent d'encourager l'adoption de mesures de biosécurité par le secteur et considèrent que le module complémentaire GLOBALG.A.P. représente un outil potentiellement précieux. Cependant, le module tel qu'il est actuellement conçu est surtout adapté pour des opérations à plus grande échelle. Il est admis que, sous sa forme actuelle, le respect des points de contrôle/critères de conformité, ainsi que le document d'orientation annexe sont très compliqués pour des petits producteurs. Il a été convenu avec GLOBALG.A.P. qu'il était nécessaire de mettre au point des directives d'interprétation du module à l'intention des petits producteurs. Le COLEACP travaillera sur ce point en consultant les parties prenantes, et en réalisant des audits à blanc de l'interprétation dans de petites exploitations bananières en République Dominicaine.

Pour atteindre cet objectif, le COLEACP, en collaboration avec un représentant de Fyffes, a pris contact avec des intervenants clés du secteur bananier afin de mettre au point une ébauche d'interprétation du module qui sera ensuite communiquée à GLOBALG.A.P. en vue de sa révision et de son adoption. Le but du COLEACP est ensuite de travailler avec l'industrie pour mettre au point et en œuvre le programme de formation correspondant.

Le nouveau module complémentaire de GLOBALG.A.P. a été présenté et chaque critère a été abordé avec les participants pour voir s'il était nécessaire d'apporter d'autres modifications pour qu'il soit utile et utilisable pour les petits producteurs. Les participants ont été répartis en groupes de travail pour analyser les points de contrôle et les critères de conformité, et proposer une interprétation au besoin. Après l'atelier, ces propositions ont été testées sur le terrain par le biais d'audits à blanc dans différentes zones de production (Mao et Azua). Une première ébauche de l'interprétation et des directives de mise en œuvre a été présentée à ces mêmes intervenants lors d'un atelier de suivi le 23 octobre en vue de sa validation.

L'atelier de Mao a aussi été l'occasion pour l'équipe de visiter une plantation de bananes et une station de conditionnement, et de mieux comprendre les contraintes du secteur. Les deux associations qui ont soumis des demandes auprès du COLEACP ont été rencontrées afin de discuter d'un éventuel soutien dans le cadre du programme FFM.

Enfin, une rencontre a été organisée avec Banelino pour examiner une éventuelle collaboration entre le COLEACP et l'association. Les domaines d'un éventuel travail conjoint ont été identifiés, notamment l'élaboration de documents de formation, l'offre de formations et des activités de plaidoyer.

Le COLEACP a identifié deux principaux programmes actifs dans le secteur horticole :

- « Exporta calidad », financé par le Départe-

ment américain de l'Agriculture ;

- BAM (The Banana Accompanying Measures), financé par l'Union européenne.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les autorités du secteur public, les donateurs et une association du secteur privé afin de présenter un aperçu du programme, d'identifier les besoins de soutien et d'explorer les occasions de coopération.





Yessie Meyer Yessie est de nationalité belge et diplômée d'un master en agronomie, avec une spécialisation en économie et en sociologie appliquée aux régions tropicales et subtropicales (Université de Gand, Belgique). Après avoir terminé l'université, Yessie travaille comme responsable qualité pour une société exportatrice Tunisienne. Peu de temps après, elle crée une entreprise de production et de commercialisation de fruits et légumes pour le marché intérieur tunisien.

Après dix ans d'activité comme entrepreneure, elle revient en Belgique où elle travaille comme auditrice (GLOBALG.A.P., lutte antiparasitaire intégrée et agriculture biologique). Yessie visite alors beaucoup de pays et d'entreprises. Après 7 ans d'audit à l'international, Yessie s'installe au Sénégal où elle est engagée comme conseillère marketing régional pour Rikolto, une ONG belge. Elle vit ensuite au Burkina Faso où elle collabore pour une autre ONG belge, Broederlijk Delen en tant qu'experte chaîne de valeur. Yessie devient ensuite consultante pour le programme régional des écoles paysannes de la FAO en Afrique de l'Ouest, pour lequel elle conçoit de nouveaux modules de formation et dispense des formations. C'est dans cette période qu'elle commence à collaborer avec le COLEACP via le programme PIP, essentiellement dans la filière mangues.

En 2011, Yessie rentre en Belgique et rejoint l'équipe COLEACP où elle est actuellement coordinatrice régionale pour l'Afrique de l'Est et australe et les Caraïbes. Elle encadre également l'équipe de soutien au projet régional de mouches des fruits en Afrique de l'Ouest.

Yessie est passionnée par l'agriculture et partage cette passion avec des personnes de différents horizons et origines. En plus de travailler pour le COLEACP, Yessie aime prendre soin de ses 3 enfants adolescents et passer du temps avec ses amis.

Kenya, Tanzanie, Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Trinité et Tobago, Saint Christophe et Grenadines, Sainte-Lucie, Grenade, Dominique, Suriname, Zimbabwe, Mozambique, Zambie, Malawi, Namibie, Guyana, Angola, Botswana.

Pour mémoire, depuis 2001, 85 entreprises d'exportation kenyanes ont bénéficié du soutien du COLEACP (via le programme PIP). Ce soutien a principalement ciblé la mise en œuvre des systèmes de sécurité sanitaire des aliments. Les entreprises demandent toutefois de plus en plus un appui pour satisfaire les demandes de leurs acheteurs de preuves de l'application de bonnes pratiques environnementales et sociales. Le PIP a aussi soutenu le renforcement des capacités locales à offrir le vaste éventail de services dont le secteur horticole a besoin.

Des activités de formation ont été organisées et proposées à plusieurs services publics, dans le cadre du programme EDES, autour de thèmes tels que l'évaluation des risques, la communication des risques et l'organisation et la mise en œuvre de contrôles officiels. Trois guides d'auto-évaluation ont été mis au point pour les produits de la pêche, les fruits de la passion, et les haricots et les pois. Fin 2013, le soutien EDES a été adapté et accru en réponse à la crise des LMR survenue dans le secteur des haricots et des pois.



Deux missions ont été menées à bien au Kenya en 2017 dans le cadre du programme FFM. Sur la période, le COLEACP a enregistré 34 demandes de soutien au Kenya, émanant principalement d'entreprises de production/exportation, mais aussi d'associations d'exportateurs et d'institutions du secteur public.

Les 13 et 17 septembre 2017, Nairobi a accueilli une conférence et une exposition nationale sur les fruits et légumes. Le thème de la conférence était « Améliorer la sécurité et la compétitivité des fruits, légumes et herbes du Kenya ». Les principaux partenaires stratégiques de cette initiative étaient le Programme horticole kenyan axé sur le marché de l'Organisation néerlandaise de développement (SNV), la Société financière internationale, Global Communities, Fresh Pro-

duce Exporters Association of Kenya (FPEAK) et Kenya Association of Small & Medium scale Fruit and Vegetables Exporters (KEFE), les deux associations d'exportateurs de fruits et légumes, le COLEACP, Society of Crop Agribusiness Advisors (SOCAA), SGS et Sidian Bank. Le COLEACP a tenu un stand à l'exposition, participé à un groupe d'experts et communiqué une étude sur la faisabilité de l'application de la norme KS1758 sur le marché intérieur.

La conférence a attiré environ 400 participants du secteur public, du secteur privé (exportateurs, producteurs, prestataires de services), des investisseurs et partenaires du développement représentant le secteur horticole kenyan. Les discussions et présentations du premier jour ont porté sur l'amélioration de la sécuri-



té sanitaire des aliments dans le marché intérieur, tandis que celles du deuxième jour ont été axées sur l'amélioration de la compétitivité des fruits, légumes et herbes du Kenya. Il a aussi été constaté qu'il fallait qu'il émane une demande d'aliments sains de la part des consommateurs pour atteindre la sécurité sanitaire des aliments dans le pays. Plus de 100 bénéficiaires potentiels ont visité le stand tenu par le COLEACP à l'exposition. Des informations ont été fournies au sujet d'un éventuel soutien dans le cadre du programme FFM, ce qui entraînera des demandes de soutien supplémentaires.

La mission a rencontré le programme SNV-Hortimpact, ainsi que MARP et AGRIFI par le biais de la délégation de l'UE. De concert avec des partenaires comme SNV, FPEAK, KEPHIS, des entreprises et représentants régionaux, les efforts seront poursuivis afin d'élaborer un pilote pour la mise en conformité en matière de sécurité sanitaire des aliments sur le marché intérieur, auquel le FFM pourrait apporter son expertise dans le renforcement des capacités pour cette mise en conformité.



TANZANIE

En Tanzanie, 11 entreprises de production/exportation et groupes d'agriculteurs ont reçu un soutien de la part du COLEACP depuis 2001.

Le soutien a principalement concerné la mise en œuvre de systèmes de sécurité sanitaire des aliments et la formation, mais aussi l'application des normes sociales pour le respect des nouvelles exigences du marché. Il a aussi été utilisé pour mettre en place des systèmes de production durable, comme l'approche de la lutte intégrée.

Le COLEACP a soutenu le renforcement des capacités locales à fournir le vaste éventail de services dont le secteur horticole a besoin. Un renforcement des capacités a été proposé à 10 prestataires de services, 3 petits producteurs orientés vers l'agriculture biologique (y compris le Tanzania Organic Agriculture Movement [TOAM]), un laboratoire de production de plantes in vitro et une organisation professionnelle (Tanzania Horticultural Association [TAHA]), ainsi qu'au secrétariat du groupe de travail technique national de GLOBALG.A.P. et à une instance locale/régionale d'audit et de certification (Tanzania Organic Certification Association [TANCERT]).

Le programme EDES a organisé un atelier national pour les parties prenantes sur la sécurité sanitaire des aliments en 2013 en collaboration avec TFDA afin de déterminer les priorités des pays. Cet atelier a été suivi de formations sur l'organisation et la planification de contrôles officiels, le renforcement des services d'inspection et sur les contrôles officiels des résidus de pesticides, un plan national de contrôle des résidus, puis par une autre série de formations pour les laboratoires qui a permis d'élargir le champ d'accréditation de plusieurs laboratoires tanzaniens.



En mars 2017, une courte mission a été effectuée en Tanzanie pour examiner les premières demandes de soutien reçues et échanger avec la TAHA, l'association horticole tanzanienne et VECO, une ONG belge qui collabore avec la TAHA autour d'une initiative visant la sécurité sanitaire de la production de légumes pour le marché local. En octobre 2017, une deuxième rencontre a eu lieu entre l'équipe du COLEACP et un représentant de la TAHA à Bruxelles pour débattre du contenu d'un plan d'action FFM pour la TAHA.

Le COLEACP a enregistré des demandes de



soutien en Tanzanie de la part d'entreprises de production/exportation et de coopératives, mais aussi d'associations d'exportateurs, d'organisations de producteurs et de prestataires de services.

Des sorties sur le terrain dans les régions d'Arusha, de Mbeya et à Zanzibar ont principalement visé les haricots et les pois destinés à l'exportation et les avocats et légumes pour le marché intérieur. Dans la région du Kilimandjaro, l'accent a été particulièrement mis sur la relation entre les groupes de producteurs et les entreprises d'exportation. Dans les hauts

plateaux du Sud, les problèmes de production concernant la zone agro-écologique spécifique ont été abordés et à Zanzibar, ce sont les problèmes d'accès au marché intérieur qui ont été débattus.

Une rencontre a été organisée avec VECO et SOLIDARIDAD. VECO et le programme FFM ont des bénéficiaires en commun, comme MUVIKIHO et TAHA ; il est essentiel d'aligner les appuis. VECO collabore avec SOLIDARIDAD pour un pilote sur la sécurité des aliments nationale à Arusha. SOLIDARIDAD soutient aussi l'élaboration d'une norme nationale relative à la sécurité sanitaire des aliments pour les fruits et les légumes. Le programme FFM soutient le pilote sur la sécurité sanitaire des aliments à Arusha par le biais de la formation et du renforcement des capacités des producteurs, et contribuera à l'élaboration d'une norme nationale relative à la sécurité sanitaire des aliments en organisant un atelier d'information début 2018 afin de sensibiliser les intervenants du secteur public et du secteur privé au sujet des différentes options disponibles pour la mise en œuvre de la sécurité sanitaire des aliments nationale pour les fruits et les légumes.

À fin 2017, le COLEACP a reçu via FFM 15 demandes de la Tanzanie.



NEW!

ANGOLA

Le Consorcio Rede Camponesa (CRC) a été créé pour fédérer et organiser le commerce à l'exportation de fruits et légumes, en réunissant autour de la table des producteurs, des prestataires de services annexes, des opérateurs logistiques et aussi les autorités de supervision compétentes. Il vise à promouvoir les exportations de fruits et légumes provenant de l'Angola. Dans cet esprit, il a soumis au COLEACP une demande de soutien pour ses initiatives visant à rapprocher le marché angolais des marchés européens.



Afin de donner une dimension réellement internationale à son projet, à l'occasion d'un atelier qui s'est tenu le 22 et le 23 novembre 2017 à Luanda, le CRC a rassemblé un large éventail d'intervenants du secteur en Angola, mais surtout des marchés d'exportation. Le but était de donner aux producteurs une occasion concrète de rencontrer des importateurs potentiels, ainsi que des prestataires de services (sociétés de transport, transitaires, compagnies aériennes) en Angola et des destinations d'exportation, tout en confrontant les autorités aux réalités pratiques qu'il est nécessaire d'anticiper (supervision, gestion, facilitation).

À cette occasion, le COLEACP a évalué les possibilités de proposer son soutien au marché au secteur horticole angolais dans le cadre du programme FFM.

L'atelier, organisé par le CRC, a réuni des représentants du secteur horticole. La situation actuelle du secteur des fruits et légumes en Angola a été présentée ainsi que les points forts et les points faibles du pays au regard de sa production horticole. Toutes les présentations ont montré que l'Angola a déjà atteint un certain niveau de professionnalisme et détient un fort potentiel de développement. Même si le commerce de fruits et légumes est essentiellement national, les marchés internationaux constituent un objectif à court terme.

Outre les intervenants angolais, l'atelier a aussi accueilli des acteurs internationaux tels que des acheteurs, des compagnies aériennes et des prestataires de services européens.

Le COLEACP et son programme FFM ont été présentés aux parties prenantes lors de l'ate-

lier. L'équipe du COLEACP a ensuite pu s'entretenir individuellement avec chaque entreprise. Onze entreprises, deux organisations professionnelles et trois bureaux de conseil ont reçu des informations sur les services spécifiques proposés par le COLEACP. Des services publics étaient aussi présents à cet atelier ; ils ont été informés des possibilités de soutien du COLEACP.

Les sites de production et de conditionnement de trois entreprises (Girassol, Turiagro, Novagrolider) ont été visités. Ces visites ont donné à l'équipe un bon aperçu de l'industrie et de la qualité des produits proposés.

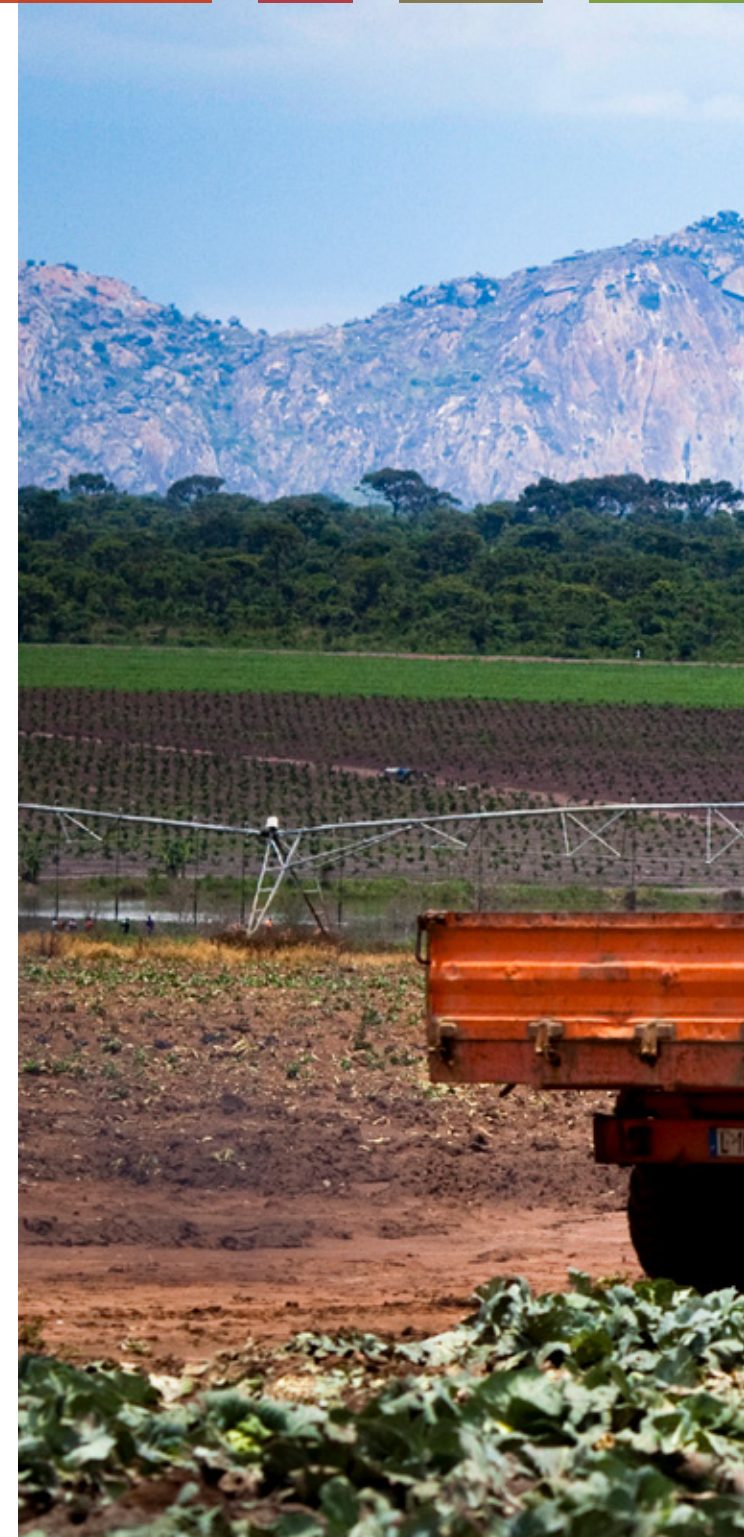
Une rencontre a été organisée avec le président de Rede Camponesa (CRC). Le CRC est un réseau de producteurs de différentes tailles et spécialités, actif dans le secteur agricole angolais.

L'atelier organisé par le CRC a connu un franc succès et a été l'occasion pour Rede Camponesa de créer des liens entre tous les acteurs de la chaîne de valeur, en particulier entre importateurs et producteurs. L'un des objectifs et des défis à relever par le CRC à court terme est l'amélioration du volet logistique de la chaîne, en particulier les installations aéroportuaires.

Dès que la logistique aura été améliorée, les premiers essais d'exportation pourront être lancés.

Le CRC est un partenaire clé pour les activités du COLEACP en Angola. Il a été convenu qu'avant de développer un plan d'action avec eux, il est nécessaire d'avoir une meilleure vision du soutien que les entreprises angolaises vont demander au COLEACP.

Fin 2017 et dans le cadre de la préparation de la participation d'une délégation d'entreprises angolaises au salon à Berlin, le COLEACP a accompagné Rede Camponesa à concevoir leur identité marketing collective sur le marché européen des fruits et légumes.





SERVICE FORMATION

En 2017, un effort particulier a été dédié à la révision et au développement des stratégies et des outils de formation et d'évaluation nécessaires à la mise en œuvre du programme.

Ainsi, la stratégie de formation du COLEACP a été réévaluée et redéfinie, les outils de formation existant ont été révisés et de nouveaux sont en cours de développement. Un outil d'auto-évaluation a été développé pour mesurer, au fil du programme, les progrès des bénéficiaires en matière de durabilité et de compétitivité.

On dénombre sur la période une trentaine de sessions de formations dont les principales sont reprises dans le tableau ci-dessous.



EMMANUELLE PRUNIER

Emmanuelle Prunier est ingénieure en agronomie tropicale et économie du développement. Elle a commencé à travailler en Côte d'Ivoire pour une usine de transformation du cacao dans le cadre de la mise en place du système qualité. Emmanuelle a ensuite été employée comme responsable technique et commerciale, dans une société de production et de commercialisation de semences maraîchères pour le marché africain. Toujours basée en RCI et après six années, elle commence à collaborer avec le COLEACP comme consultante. Elle réalise

| TITRE DE LA FORMATION | PAYS | 2017 |
|---|---------------|-----------|
| Formation de Formateurs : Lutte contre la mouche des fruits | Mali | janvier |
| Formation de Formateurs : Lutte contre la mouches des fruits - Agents d'Inspection | Mali | janvier |
| Coaching (FF/AP) Karim Dagno | Mali | février |
| Formation collective : La problématique de la mouche des fruits pour la filière mangue - Reconnaître et gérer les fruits piqués | Côte d'Ivoire | avril |
| Formation collective (recyclage) : La problématique de la mouche des fruits pour la filière mangue - Reconnaître et gérer les fruits piqués | Côte d'Ivoire | avril |
| Formation collective (recyclage) : La problématique de la mouche des fruits pour la filière mangue - Reconnaître et gérer les fruits piqués | Côte d'Ivoire | avril |
| Formation collective : La problématique de la mouche des fruits pour la filière mangue - Reconnaître et gérer les fruits piqués | Côte d'Ivoire | avril |
| Formation par projet : La problématique de la mouche des fruits pour la filière mangue - Reconnaître et gérer les fruits piqués | Burkina Faso | avril |
| Refresher course GLOBALG.A.P. version 5 in South Africa | Zimbabwe | mai |
| Formation collective : La problématique de la mouche des fruits pour la filière mangue - Reconnaître et gérer les fruits piqués | Sénégal | juin |
| Plateforme E-Learning : Développement du niveau Expert - Phase pilote 1 | Tous ACP | juin-août |
| Formation aux différentes tailles sur manguier | Côte d'Ivoire | août |



| | | |
|---|----------|--------------|
| GLOBALG.A.P. option 2 Formation pour les prestataires de service Ethiopiens | Ethiopie | septembre |
| Appui à la rédaction d'un business plan | Cameroun | sept-octobre |
| Formation de formateurs basés au Nigéria | Nigéria | octobre |
| Formation collective : Management de la qualité | Cameroun | octobre |
| Formation collective : Management de la Qualité Sanitaire | Sénégal | octobre |
| Formation collective : Protection des cultures | Sénégal | octobre |
| Formation en agriculture biologique et formation de formateurs de base pour les encadreurs agricoles | Burundi | octobre |
| Gestion de la qualité | Ethiopie | oct-décembre |
| Formation collective : Protection des cultures | Cameroun | novembre |
| Formation collective : Utilisation raisonnée de l'éthéphon | Cameroun | novembre |
| Formation par projet aux Animations Pédagogiques pour les cadres d'entreprises au Sénégal | Sénégal | nov-décembre |
| Formation sur ISO 31 000 Gestion du risque | Kenya | nov-décembre |
| Formation sur la Programmation et la Réalisation des Contrôles Officiels pour les inspecteurs au Togo | Togo | décembre |



pendant deux ans des missions d'analyse de demandes d'intervention, avant d'intégrer l'association à la cellule « Renforcement de Capacités » puis « Bonnes Pratiques en Entreprise ». En 2007, elle rejoint le département « Formation » dont elle devient responsable à partir de 2009. Depuis 2016, elle a également en charge la coordination des chargés de projets du COLEACP impliqués dans les activités de renforcement de capacités du COLEACP.

Emmanuelle est française et habite en Belgique depuis 11 ans. Les huit années passées en Afrique lui ont laissé un lien particulier avec ce continent. Des racines professionnelles toujours bien présentes dans ses activités au COLEACP. Hormis son job, elle est aussi bien occupée par sa vie familiale ; Emmanuelle a quatre enfants avec qui elle partage le goût de la transmission et une curiosité pour la différence.

LE SERVICE FORMATION A ÉLARGI SON OFFRE

Nouvelles thématiques d'intervention, nouveaux outils en ligne et sur papier, le service formation du COLEACP élargit son offre pour répondre aux besoins des entreprises bénéficiant du programme « Fit For Market ».

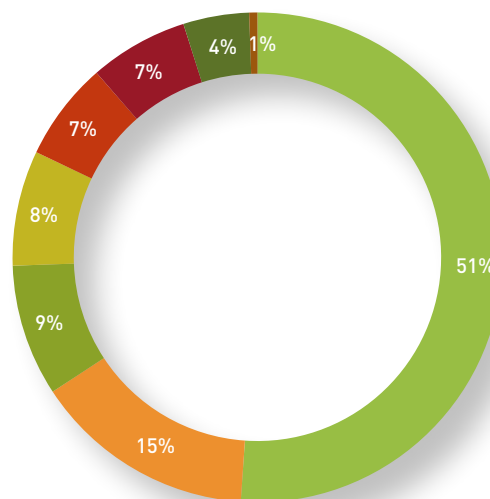
Conçu et mis en œuvre lors des programmes PIP puis développé au service d'autres projets gérés par le COLEACP (EDES, Programme Mouche des Fruits...), il s'enrichit aujourd'hui de nouvelles ressources pédagogiques. Une centaine de supports de formation (manuels, livres, brochures...) sont en cours d'élaboration sur des thèmes spécifiques tels que la compétitivité des entreprises (stratégie d'accès au marché, gestion des ressources) ou la gestion durable de l'environnement (gestion des intrants et des extrants, mesure et réduction de l'impact des pratiques sur l'environnement, restauration de l'environnement par de bonnes pratiques...). 70 formations collectives et sur site sont déjà prévues pour l'année 2 de FFM dans différents pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Côté e-learning (11 parcours de formation, plus de 2000 inscrits), la formation vise à consolider le savoir-faire technique des apprenants en matière de bonnes pratiques agricoles et de mise en conformité des productions destinées à l'exportation. Elle est complémentaire de la formation en présentiel. La dernière nouveauté de la plateforme est le niveau Expérimenté du cours « Traçabilité ». Un des objectifs de ce futur MOOC (ACP) est de permettre aux apprenants

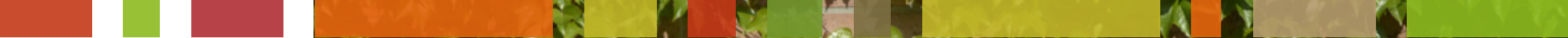
les plus qualifiés de devenir à leur tour tuteur lors de prochaines sessions. Une autre manière de démultiplier l'impact et la pérennisation du système de formation du COLEACP.



PROFIL DES APPRENANTS EN 2017



- Cadres d'entreprise
- Agents de services publics d'inspection
- Vulgarisateurs / Encadreurs
- Experts/Formateurs
- Managers d'entreprise
- Autres
- Producteurs leader
- Responsables / Animateurs d'Organisations Professionnelles



*Chargés de projets
au COLEACP*

LA PLATEFORME E-LEARNING DU COLEACP

La plateforme e-Learning du COLEACP a été opérationnelle dans sa nouvelle forme graphique sur l'année 2017.

Côté contenu, un nouveau niveau de cours a été conçu et testé sur la période : le niveau « Expérimenté ». Lequel est accessible aux apprenants ayant réussi les niveaux « Intermédiaire » et « Avancé » d'un parcours.

Il permet de mettre en pratique les connaissances acquises en proposant une liste d'activités à remplir par l'apprenant dans des délais établis. Ce niveau de cours a été créé dans un esprit « MOOC » (Massive Open Online Course), c'est-à-dire que, contrairement aux autres cours de la plateforme, il est ouvert sur une période donnée et les activités doivent être achevées selon des échéances précises.

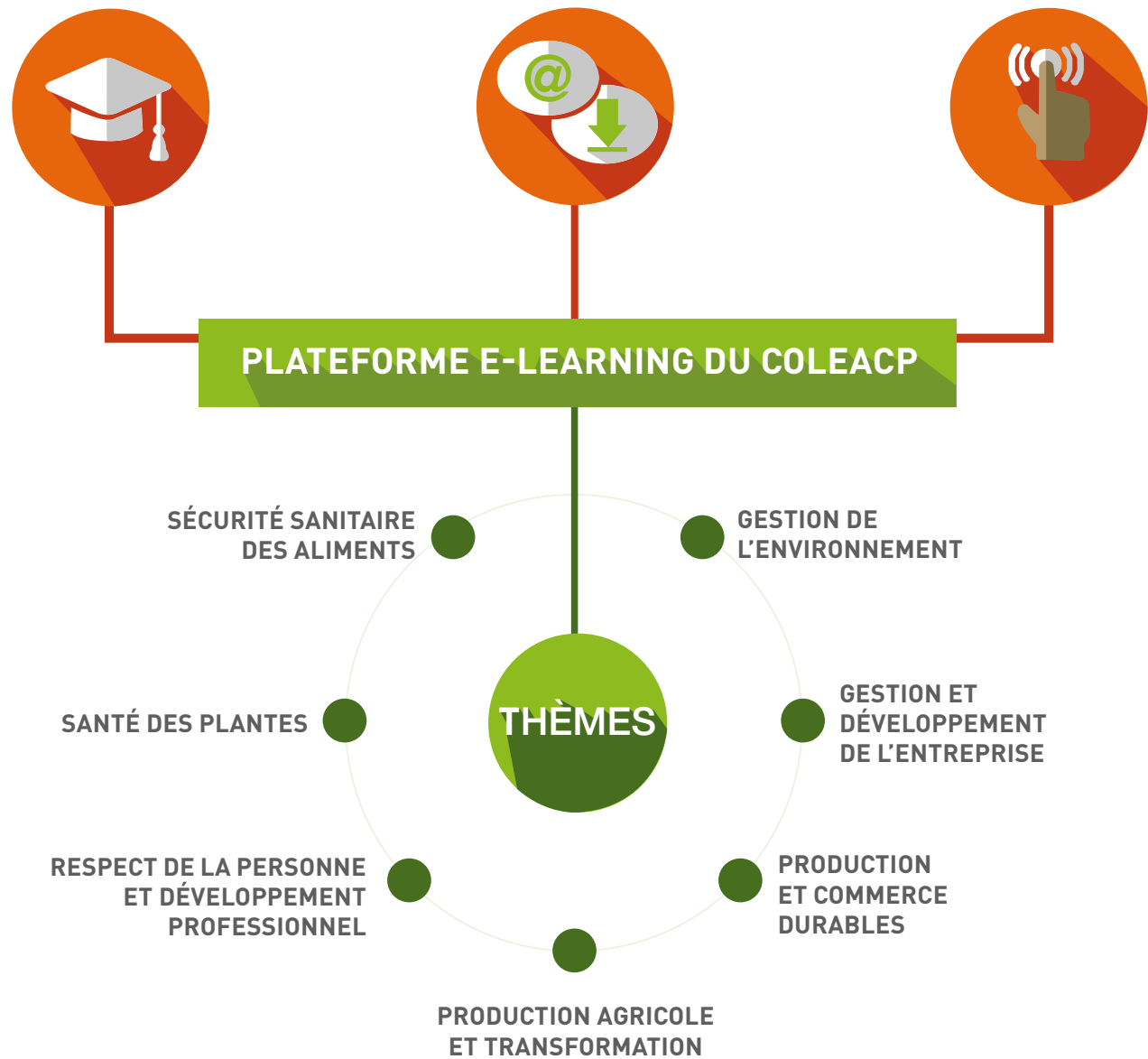
Ce cours bénéficie d'un tuteur expert dans la thématique choisie qui a pour rôle d'animer la session, de motiver les apprenants en prodiguant conseils et explications et d'évaluer les travaux des participants.

Le niveau « expérimenté » a été testé sous forme d'un projet pilote sur la thématique traçabilité. Le test s'est déroulé du 19 juin au 31 juillet.

La mise en œuvre de ce cours a suivi la logique d'amélioration continue du système de formation du COLEACP et de ses outils. Il implique les apprenants dans le processus d'évaluation du cours. Les apprenants les plus qualifiés peuvent être désignés pour devenir tuteur à leur tour dans une session relative à leur domaine d'expertise.



2343
UTILISATEURS



<http://training.COLEACP.org/>

DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX OUTILS DE FORMATION EN 2017



Production et commerce durables

| | |
|-------------------------|----------------------|
| En projet | 1 Livret pédagogique |
| En cours | 2 Manuel |
| Nouvellement disponible | |



Santé des Plantes

| | |
|-------------------------|------------------------------------|
| En projet | 4 Livrets pédagogiques |
| En cours | 5 Parcours e-learning 4 Manuels |
| Nouvellement disponible | |



Sécurité sanitaire des aliments

| | |
|-------------------------|--|
| En projet | 1 Livret pédagogique |
| En cours | 4 Livrets pédagogiques 5 Manuels 5 Brochures |
| Nouvellement disponible | |



Production agricole et transformation

| | |
|-------------------------|--|
| En projet | 2 Manuels 3 Livrets pédagogiques |
| En cours | 3 Livrets pédagogiques 1 Itinéraire technique 4 Manuels 7 Brochures |
| Nouvellement disponible | |



Respect de la personne et développement professionnel

| | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| En projet | 2 Manuels 2 Livrets pédagogiques |
| En cours | 1 Manuel |
| Nouvellement disponible | |



Gestion de l'environnement

| | |
|-------------------------|--|
| En projet | 6 Livrets pédagogiques 3 Animations pédagogiques |
| En cours | 1 Livret pédagogique 7 Manuels 7 Animations pédagogiques 4 Parcours e-learning 5 Brochures |
| Nouvellement disponible | |



Gestion et Développement de l'Entreprise

| | |
|-------------------------|---------------------------------------|
| En projet | 14 Manuels 16 Livrets pédagogiques |
| En cours | 2 Manuels |
| Nouvellement disponible | |



Méthodologies de formation

| | |
|-------------------------|---------------------|
| En projet | 3 Manuels |
| En cours | 1 Guide pédagogique |
| Nouvellement disponible | |

SERVICE PLAIDOYER

SENSIBILISATION AUX MODIFICATIONS AP-PORTÉES AU CONTRÔLE PHYTOSANITAIRE DE L'UE

Outre l'assistance technique et la formation, le COLEACP apporte un soutien au secteur horticole des pays ACP par la diffusion d'informations et des activités de plaidoyer et de défense d'intérêts, en particulier dans le contexte des règlements et des normes. L'objectif est de s'assurer que les parties prenantes des pays ACP sont en capacité de recourir aux voies de droit régulières pour faire pression et influencer les modifications qui pourraient nuire à l'accès au marché, et qu'elles sont pleinement informées des événements en temps voulu afin de faire les ajustements nécessaires.

Depuis fin 2017, le COLEACP organise des réunions dans les pays ACP pour les sensibiliser à ces changements majeurs. Il s'agit de partager le plus d'informations possible de manière à ce que les pays exportateurs puissent commencer à évaluer l'impact potentiel, envisager ce qu'il est nécessaire de faire et commencer à mettre sur pied un plan d'action pour s'assurer que tout est en place au moment où le nouveau règlement entrera en application.

En novembre-décembre, une mission a été menée afin de sensibiliser les intéressés en Ouganda et au Kenya au sujet des changements intervenus dans le contrôle phytosanitaire de l'UE. Ces changements incluent une application plus

stricte des règles actuelles, en particulier en ce qui concerne l'exportation de Capsicum, ainsi que le nouveau règlement relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux (règlement [UE] 2016/2031) introduit en décembre 2016 et qui sera pleinement appliqué à compter de décembre 2019. Ce nouveau règlement est une refonte majeure de l'actuelle législation phytosanitaire de l'UE en place depuis 1977. Ces changements ont des répercussions importantes pour l'exportation de produits frais vers l'UE. Les autorités compétentes et les opérateurs devront s'adapter aux nouvelles règles, ce qui dans de nombreux cas pourra nécessiter des investissements dans les ressources humaines, le renforcement des capacités et éventuellement dans les infrastructures.



Morag Webb est responsable de l'accès au marché et du plaidoyer pour le COLEACP.

Morag est galloise. Elle a étudié les sciences de l'environnement et l'écologie appliquée, suivie d'une maîtrise en lutte intégrée contre les ravageurs. Elle est issue de l'agriculture et dirige depuis 1990 une ferme commerciale avec sa famille au Royaume-Uni. Morag a passé 15 ans dans la recherche, principalement dans la petite agriculture, en gérant des projets financés par le Département britannique pour le développement international (DFID) en Amérique du Sud et en Afrique. En rejoignant le COLEACP en 2003, elle a d'abord travaillé dans l'assistance technique et le renforcement des capacités des chaînes de valeur dans le secteur horticole Afrique-Caraïbes-Pacifique.

Morag coordonne le volet Accès au marché du COLEACP, intégrant les réglementations, les normes privées et les demandes des acheteurs, ainsi que la problématique de développement durable du COLEACP.



UGANDA

Le mercredi 29 novembre 2017 une rencontre s'est tenue à Entebbe avec l'aide du directeur des Ressources agricoles, du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie animale et des Pêcheries (MAAIF). 25 personnes étaient présentes, représentant le secteur public, le secteur privé, les consultants et les bailleurs.

L'allocution d'ouverture a été prononcée par Dr Okasaai, directeur des ressources agricoles. Il a résumé la politique gouvernementale relative à l'économie, au commerce et l'accent mis sur l'agriculture et l'horticulture. L'augmentation des exportations vers l'international semble être essentielle, mais l'horticulture dont les produits font partie des exportations les plus importantes de l'Ouganda, est confrontée à plusieurs problèmes. Le gouvernement admet que ce secteur clé doit gagner en compétitivité et durabilité en mettant l'accent sur l'accès aux marchés, la qualité, la conformité et la valeur ajoutée.

Une présentation du nouveau règlement phytosanitaire de l'UE a été suivie d'une discussion de travail. Les éléments abordés ont été :

- La nécessité d'un engagement au niveau de l'OMC lorsque les actes délégués et d'exécution du nouveau règlement sont présentés par l'intermédiaire du Comité SPS de l'OMC. Le MAAIF est le point d'information national et le commissaire récemment nommé de l'Inspection et de la Certification des cultures

sera le principal interlocuteur du COLEACP pour la diffusion d'informations et d'alertes. Les participants ont pris note que l'Ouganda doit collaborer avec d'autres délégués nationaux de la région, en particulier du Kenya, et il a été demandé au COLEACP de coordonner cette tâche.

- ■ Le besoin en renforcement des capacités découlant des nouvelles exigences phytosanitaires (voir ci-dessous).

- ■ ■ L'enregistrement des pesticides et recherche sur la phytoprotection. ■ Les participants ont identifié la nécessité d'augmenter les investissements dans la recherche sur la phytoprotection et d'améliorer les procédures pour l'enregistrement des nouveaux produits phytosanitaires. Les problèmes phytosanitaires ont été exacerbés par le nombre faible et décroissant de produits phytosanitaires autorisés et la difficulté d'enregistrer de nouveaux produits. Le commissaire de la Phytoprotection a pris note que la Communauté d'Afrique de l'Est examine de nouveau la possibilité d'une harmonisation régionale de l'enregistrement des produits phytosanitaires.

- ■ ■ L'engagement des acteurs des secteurs public et privé. La nécessité d'améliorer le dialogue entre les autorités compétentes et le secteur privé à l'heure où les nouvelles règles phytosanitaires de l'UE

seront introduites a été mise en lumière. Cet engagement est capital à de nombreux niveaux pour assurer une issue favorable. Le directeur des ressources agricoles a mentionné une récente réunion de haut niveau avec le MAAIF au cours de laquelle le problème phytosanitaire a été soulevé par le Premier ministre. Il a été décidé qu'une nouvelle plateforme public-privé serait créée pour débattre des questions sanitaires et phytosanitaires et partager des informations. Elle aura pour mission d'identifier les priorités, mobiliser les ressources et définir ce qui doit être fait et par qui pour relever les défis auquel le secteur est confronté. Un groupe de travail sera créé pour la mise en œuvre.

V La représentation du secteur privé. Les participants ont identifié la nécessité de médier à la nature fragmentée du secteur horticole qui entrave le progrès et la coordination public-privé. Dans le contexte actuel, il est capital d'améliorer l'organisation pour pouvoir satisfaire les exigences réglementaires et commerciales en pleine évolution des marchés. Pour ce qui est de la nouvelle plateforme sanitaire et phytosanitaire et du groupe de travail, il a été convenu dans le principe que la participation du secteur privé devait être renforcée. Il a été proposé que le groupe de travail et la plateforme comptent sur la participation d'au moins une personne de chacune des quatre associations horticoles et de l'organe central. Le MAAIF a convenu de réévaluer la représentation du secteur privé dans ces nouvelles structures.

Un débat spécifique a abordé la Directive d'exécution 2017/1279 de l'UE qui a été introduite en juillet 2017, exigeant des mesures supplémentaires pour le contrôle du faux carapocapse sur les Capsicum exportés d'Afrique. Des informations détaillées sur les modifications affectant l'exportation des Capsicum ont été communiquées dans les bulletins d'informations auparavant publiés par COLEACP. Une mise à jour a été fournie lors de la réunion à Entebbe avec les informations les plus récentes de la CE. L'accent a été mis sur la nécessité pour les autorités ougandaises de prendre des mesures urgentes.

Elles ont d'ailleurs envoyé un dossier à la CE décrivant la méthode/le traitement qui seraient appliqués pour les fruits exportés de l'Ouganda, ainsi que les preuves de l'efficacité d'un tel traitement.

Après acceptation du dossier, seuls les Capsicum produits conformément au protocole indiqué dans le dossier pourront être exportés.

Les options de l'Ouganda ont été débattues, notamment les traitements possibles et l'utilisation de sites de production exempts de nuisibles. Le MAAIF a compilé le dossier envoyé à la CE et planifié l'organisation d'essais avec NARO et Makerere afin de tester les options de traitement et les sites de production exempts d'organismes nuisibles.

Les éventuels besoins de soutien qui ont été identifiés lors de l'atelier ont été pris en compte :

■ Le COLEACP prévoit d'inviter des délégués du MAAIF ougandais aux formations régionales à destination des Organisations Nationales de Protection des Végétaux (ONPV) sur le thème des Analyses de Risques Phytosanitaires (ARP).

■ La capacité des services d'inspection doit être renforcée. La formation antérieure du COLEACP a été reconnue, mais il y a eu depuis un grand remaniement du personnel.

■ Le MAAIF prendra contact avec le COLEACP en cas de nécessité d'aide pour la création, l'exploitation et la surveillance des sites de production exempts de nuisibles ou pour de nouveaux protocoles/essais de traitement.

■ Le MAAIF considère que les besoins supplémentaires de renforcement des capacités pour les producteurs et les exportateurs deviendraient clairs une fois que les actes d'exécution de la nouvelle réglementation seront introduits.





Le lundi 4 décembre, une rencontre s'est tenue au Kenya avec le soutien du Kenya Plant Health Inspectorate Service (KEPHIS). Les 26 participants représentaient KEPHIS, HCD, FPEAK, KFC, Union Fleurs, des prestataires de services et plusieurs producteurs horticoles/entreprises d'exportation. Une présentation du nouveau règlement phytosanitaire de l'UE a été suivie d'une discussion de travail. Les éléments abordés ont été notamment :

■ Les besoins supplémentaires pour le renforcement des capacités et le soutien, en particulier pour les autorités publiques (voir ci-dessous).

ii. La participation au processus réglementaire. Le Comité SPS kenyan de l'OMC a proposé qu'après avoir défini sa position relative aux nouveaux règlements phytosanitaires, le Kenya en fasse part aux autres pays africains afin de motiver une réponse coordonnée lors de l'introduction des directives d'exécution. Il a aussi recommandé de prendre contact avec les organisations régionales (y compris AUIBAR) ainsi qu'avec la délégation de l'UE. Le nouveau règlement phytosanitaire fait partie d'une série de réformes réglementaires de l'UE qui inclut aussi de nouvelles mesures pour les contrôles officiels. Alors que ces contrôles sont uniquement directement applicables au sein de l'Europe, il est

aussi important que les secteurs d'exportation tiers essaient d'influencer et de veiller à ce que les nouveaux règlements prévoient un système de contrôle efficace et rapide qui protège la qualité des produits.

iii. La coordination des parties prenantes. Le KEPHIS admet qu'il a un rôle essentiel à jouer dans le rapprochement des intervenants nationaux et dans le soutien pour l'élaboration d'un plan d'action national qui protège la position du Kenya sur le marché. Les associations de l'industrie (fleurs et fruits/légumes) doivent aussi se coordonner et user de leur influence à un niveau politique. Il a été proposé que le groupe de travail horticole national et le groupe de travail technique national prévoient les plateformes idéales pour rassembler les parties prenantes afin qu'elles puissent élaborer des plans d'action nationaux tant au niveau stratégique que technique. Le projet de plan d'action a été élaboré par KEPHIS et envoyé aux institutions européennes.

iv. L'enregistrement des pesticides et la recherche sur la phytoprotection. Les problèmes phytosanitaires soulignent le besoin urgent de disposer de meilleurs outils pour la protection des cultures. Ces problèmes sont exacerbés par le nombre faible et décroissant des produits phytosanitaires enregistrés localement. À long terme, il sera nécessaire d'augmenter les investissements dans la recherche sur

la phytoprotection, et à court terme, d'améliorer les procédures pour l'enregistrement des nouveaux produits phytosanitaires, y compris des produits de lutte biologique.

L'atelier a fait suite à une réunion au KEPHIS (30 novembre) avec les industries horticole et florale pour résoudre le problème du faux carpocapse et débattre de la nouvelle Directive d'exécution 2017/1279 de l'UE. Les participants ont assisté à une présentation de l'équipe de mission de l'Office Alimentaire et Vétérinaire de la Commission européenne (OAV) sur les nouveaux règlements, qui ont été débattus lors de l'atelier du COLEACP.

L'équipe de l'OAV a pris note des deux options qui permettraient au Kenya de satisfaire les nouveaux règlements et de continuer à exporter les piments, qui sont les



suivantes : **1.** Fourniture de sites de production exempts du faux carpocapse (par ex., en utilisant un environnement protégé). Si cette option est adoptée, l'Office National de Protection des Végétaux (ONPV) du Kenya doit certifier le statut exempt de nuisibles de la zone de production, puis mener des inspections de suivi pendant la saison de végétation pour vérifier que les procédures soient appliquées et que le site reste exempt de nuisibles¹. Et **2.** Application d'un traitement spécial, par exemple, un traitement par le froid. Le traitement peut être décidé par l'ONPV après discussion avec les parties prenantes. Le représentant de l'ONPV a noté que dans les deux cas, la législation de l'UE exige des informations de traçabilité détaillées. L'ONPV doit travailler de concert avec les producteurs pour la création d'un système de traçabilité qui identifie les unités de production individuelles. Bien que la directive d'exécution ne précise pas de disposition particulière pour les roses, la mission de l'OAV recommande aussi aux producteurs de roses d'introduire des mesures supplémentaires pour contrôler le faux carpocapse, car toute interception future sera suivie de conséquences².

L'éventuelle nécessité de pouvoir compter sur un soutien supplémentaire pour satisfaire les nouvelles règles phytosanitaires a été abordée. Il est clair que le nouveau règlement entraînera des pressions considérables sur les ONPV en

¹ Cette option a été favorisée : depuis sa mise en œuvre par KEPHIS en janvier 2018, seulement 4 exportateurs kenyans de capsicum (sur 120 enregistrés) ont maintenu leurs exportations vers l'UE.

termes d'augmentation du volume de travail, des compétences nécessaires et du coût. Il ne reste cependant qu'à relever les défis posés par le nouveau règlement, au risque de compromettre l'accès des produits kenyans aux marchés d'exportation clés. Il a été convenu ce qui suit :

² Au premier trimestre 2018, il y a eu 15 interceptions en raison de présence de faux-carpocapse sur des roses d'origine kenyane, ce qui est inquiétant.



- Un audit des capacités et des compétences pourrait aider le KEPHIS à argumenter sa demande d'augmentation des moyens financiers.

- Les délégués du Kenya seront invités à la formation régionale du COLEACP à l'intention des ONPV sur les Analyses du Risque Phytosanitaire (ARP) et les zones exemptes de nuisibles. Afin d'encourager une approche cohérente de la chaîne d'approvisionnement, KFC a suggéré que les représentants du secteur privé soient invités à participer à une partie de la formation des ONPV. Une meilleure compréhension du rôle de l'ONPV aidera le secteur public à renforcer une capacité parallèle.

- La question du renforcement des capacités des producteurs quant à l'utilisation et à la gestion des serres pour la production de Capsicum a été soulevée, ainsi que l'éventualité d'un soutien³ de la part du COLEACP.

- Si une fumigation à la phosphine est envisageable, il faut pouvoir compter sur une installation centrale accessible à tous. HCD a indiqué qu'ils envisageaient d'utiliser l'une de leurs unités satellites en tant qu'installation de fumigation dédiée. Toutefois, avant de pouvoir lancer l'opération, ils ont besoin de conseils spécialisés pour s'assurer que les in-

³ Le COLEACP appuiera 3 entreprises kenyanes via un renforcement de capacités dans la mise en œuvre des protocoles de lutte contre le faux-capsocapse sur les capsicum.

frastructures et les procédures sont adaptées. Il a été demandé au COLEACP d'étudier la possibilité d'un soutien spécialisé pour la fumigation⁴.

Pour les deux pays (Ouganda et Kenya), même si un appui du COLEACP est possible pour traiter les nouvelles exigences phytosanitaires, il a été noté que les fonds dédiés à ces fins dans le cadre du programme FFM sont limités et devront suivre un ordre de priorité. À compter de fin 2017, plusieurs autres événements de sensibilisation ont été prévus pour 2018 dans 12 pays subsahariens.

⁴ En juin 2018, le COLEACP facilitera une rencontre entre autorités compétentes kenyanes et européennes, entre autres, afin de discuter d'une levée de fonds pour la mise en oeuvre de la fumigation.



CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2017

| Date | Lieu | Évènement | Services du COLEACP impliqués (hors Direction) |
|--------------|-------------------|--|--|
| Décembre | Bruxelles | Organisation du lancement officiel de « Fit For Market » Contribution à l'organisation et au suivi du CA du COLEACP | Infocom |
| | Abuja | Participation à « Nourrir l'Afrique : agro-industrialisation et croissance inclusive » | Assistance technique, Plaidoyer |
| Janvier 2017 | Bruxelles | Participation à un atelier sur la collaboration UE-Afrique au niveau des systèmes alimentaires | Innovation et Développement |
| Février | Bruxelles | Participation au Briefing CTA « Le commerce régional en Afrique. Tendances et opportunités » | Plaidoyer |
| | Bruxelles | Participation au « Séminaire sur le commerce et le développement du secteur privé » | Plaidoyer, Analyse des marchés |
| | Berlin, Allemagne | Participation à Fruit Logistica 2017 | Infocom, Assistance technique, Analyse des marchés |
| | Bruxelles | Participation au Forum consultation des acteurs sur la nouvelle approche ACP d'appui aux chaînes de valeurs agricoles | Plaidoyer, Infocom |
| | Londres | Participation au Fresh Produce Consortium Technical Group | Plaidoyer |
| Mars | Houston, Texas | Participation au GFSI Global Markets Programme Primary Revision | Plaidoyer |
| | Londres | Participation à l'innovation forum sustainable smallholder development | Plaidoyer, Infocom |
| | Bruxelles | Participation au Briefing CTA « Renforcer les modes de vie ruraux face à l'urbanisation rapide en Afrique » | Plaidoyer |
| | Genève | Réunion du groupe de travail STDF | Plaidoyer |
| Avril | Togo | Organisation d'un atelier national et régional | Infocom, Assistance technique, Analyse des marchés |
| | Suède | Participation au comité pilotage PAEPARD | Plaidoyer |
| | Bruxelles | Participation à l'African Belgian Business week. L'innovation en Afrique (Togo) | Plaidoyer, Infocom |

| | | | |
|-----------|--|--|--|
| Mai | Cameroun | Organisation d'un atelier national | Infocom, Assistance technique, Analyse des marchés |
| | Paris | Appui au CFAHS pour l'organisation d'une journée de promotion de l'origine Sénégal sur le marché de Rungis | Infocom |
| | Bruxelles | Participation au Briefing CTA « Youth in Agribusiness : shaping the future of Agriculture » | Infocom |
| Juin | Bruxelles | Organisation de la participation du COLEACP aux Journées Européennes du Développement 2017 | Infocom, Assistance technique |
| | Paris | Contribution à l'organisation et au suivi du CA et de l'AG du COLEACP | Infocom |
| Juillet | Rome, FAO | Préparation Session « Responsible Private Sector Investment and Access to Markets » | Infocom |
| Septembre | Bruxelles | Rencontre Grow Africa-COLEACP | Assistance technique, Plaidoyer, Infocom |
| | Genève | ITC Trade for Sustainable Development Forum 2017 | Plaidoyer |
| | Bruxelles | Rencontre AFD, CE, ACP : Reporting Année 1, Programmation Année 2 de FFM | Assistance technique, Infocom |
| Octobre | Paris, Ambassade de Madagascar | Rencontre avec une délégation d'entreprises | Assistance technique |
| | Bruxelles, Secrétariat du Groupe des Etats ACP | Présentation aux ACP : « Nouvelle réglementation européenne sur la santé des végétaux, anticiper les impacts pour les pays ACP » | Infocom |
| Novembre | Genève | OMC - Comité SPS | Plaidoyer |
| | Genève | OMC - STDF réunion technique organisée par Michigan State University | Plaidoyer |
| | Abidjan | SARA-EABF | Infocom, Assistance technique, Plaidoyer |

SERVICE INFORMATION ET COMMUNICATION

Les différentes activités du service permettant de communiquer, d'informer et/ou de mobiliser les différentes cibles du COLEACP relèvent de quatre types d'activités :

- la conception de supports d'information, de communication ainsi que d'outils techniques et de formation ;
- la production de ces supports et outils ;
- la diffusion de ces supports et outils ;
- la gestion des activités d'information et de communication de FFM.

La communication Corporate propre au COLEACP a été consolidée sur la période afin de repositionner l'association en pleine cohérence avec son activité FFM et de remobiliser l'équipe permanente autour de la mise en œuvre de ce nouveau programme.

Parallèlement le service a conçu, produit et diffusé des supports d'informations et de communication pour le programme FFM.

Ci-après les principales activités conduites en 2017 :

- formulation de 5 valeurs clés pour l'association selon un processus participatif impliquant l'ensemble des employés (avec révélation des 5 valeurs lors d'un team building) ;
- reformulation de la mission et de la vision du COLEACP ;
- conception, mise au net, production de

l'identité du programme « Fit For Market » (nom, brochures, templates, charte, posters, clés USB...) ;

- révision de l'animation vidéo du COLEACP de 12mn en la complétant d'une information spécifique sur le nouveau programme « Fit For Market » ;
- envoi régulier de flash infos faisant la promotion de FFM ou liés au champ d'action de FFM (informations pour les bénéficiaires) ;
- conception d'un pack promotionnel spécifique pour le lancement de FFM en Afrique de l'Ouest (Togo et Cameroun) ;
- conception d'un stand JEDs (visuel JEUNES ET AGRICULTURE, promotion de FFM).



PRODUCTION

- dossiers pays ;
- nouveau manuel de formation "eau" ;
- mise au net et livraison des fichiers, et assemblages de 5 manuels de formation FFM en 2 versions de langue (FR et ENG = total 10 manuels) ;
- reproduction de Brochures diverses pour des formations octobre-novembre 2017 :
 - hygiène 1, 2, 3 et 4,
 - traçabilité,
 - usage sécurisé des pesticides,
 - production durable ;
- reproduction des sets de 2 puzzles de l'animation pédagogique fruits et légumes du COLEACP-FFM ;
- adaptation et production des flipcharts de l'animation pédagogique F&L de FFM ;
- animation pédagogique « mangue » ;
- mise au net et production IT « ananas Pain de sucre du Bénin » (Déc 2017 - FR) ;
- rapport d'activités FFM ;
- fiches pré et post mission FFM ;
- étude de marché « État des lieux et opportunités du marché européen pour les fruits et légumes d'origine ACP ».

ÉVÉNEMENTS

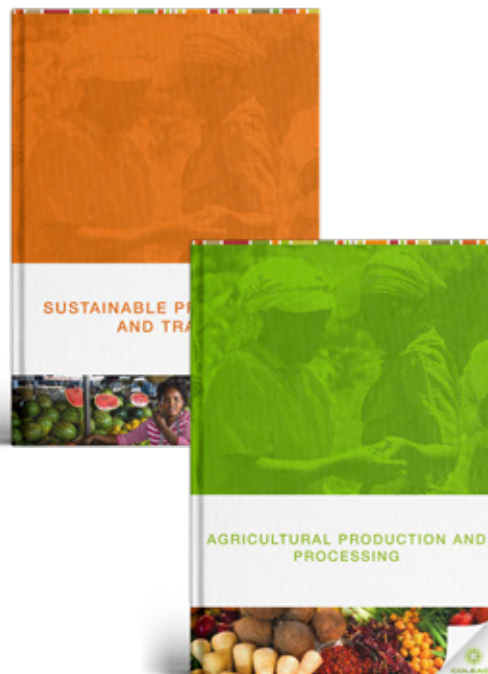
Préparation, coordination et exécution de la participation COLEACP-FFM à :

- Fruit Logistica (Berlin, février 2017) ;
- Journées Européennes du Développement (Bruxelles, juin 2017) ;
- SARA et EABF (Abidjan, novembre 2017).

La diffusion des supports et outils FFM utilisent les différents canaux de la communication : numérique, postal, événementiel et médiatique.

La diffusion est à la fois au service de la promotion de FFM, de l'information des parties prenantes sur les activités du programme, du renforcement de capacités des bénéficiaires de FFM (quand il s'agit de diffusion d'informations techniques et d'outils de formation) et de la défense de leurs intérêts sur la scène internationale.

Résultat côté promotion : plus de 300 DDI reçues en 12 mois en provenance de plus de 30 pays ACP.



DIFFUSION PAR LES ÉVÉNEMENTS

Le service Infocom du COLEACP est mobilisé régulièrement dans la préparation (missions FFM...), la participation (rencontres RP) à ou l'organisation d'événements (ateliers ACP, Fruit Logistica, JEDs...). Son implication est alors plus ou moins conséquente. Cela va de la simple préparation de matériel de promotion (ex : pack pour missions FFM) à l'élaboration de matériel événementiel (ex : ateliers FFM Togo, Cameroun, stand JEDs) en passant par la mobilisation de participants et partenaires (ex: ateliers ACP, atelier aux JEDs...).

Les Ambassades des pays ACP à Bruxelles ainsi que la Commission européenne ont spécifiquement fait l'objet d'une diffusion du rapport annuel 2016 du COLEACP.



Concernant les JEDs (juin 2017), le COLEACP a disposé d'un stand d'information et a lancé à cette occasion via un atelier et une animation spécifique une initiative mettant la jeunesse et l'agriculture au cœur de ses messages pendant l'ensemble de l'événement à la fois sur site et sur les media sociaux (AGRI4YOUTH).

À noter également qu'en 2017, le service a démarré la préparation de la participation du COLEACP : conception d'un nouveau stand et d'un guide pratique à l'usage des bénéficiaires de FFM.



SERVICE ANALYSE DES MARCHÉS

ÉTAT DES LIEUX ET OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ EUROPÉEN POUR LES FRUITS ET LÉGUMES D'ORIGINE ACP.

Le COLEACP a produit une étude de marché spécifique en 2017 dans la continuité de sa participation au salon international Fruit Logistica, à l'occasion duquel bon nombre d'informations avaient pu être collectées via des entretiens et des observations marketing.

Cette étude comprend les différents chapitres suivants :

- tendances de consommation ;
- la distribution en Europe ;
- éléments de marketing mix pour les fruits et légumes sur le marché européen ;
- l'offre ACP sur le marché européen des fruits et légumes ;
- les opportunités pour l'offre ACP sur le marché européen des fruits et légumes.

Les analyses qualitative (SWOT) et quantitative ont permis de caractériser trois niveaux d'opportunités pour les fruits et légumes frais ACP sur le marché européen.

Niveau 1 : les segments de marché en développement

Mangue (Kent), avocat (Hass), papaye, patate douce, maïs doux, noix de coco.



Niveau 2 : les niches à fort potentiel de développement

Racines et tubercules, mangue bio, avocat bio, papaye bio, patate douce bio, lime bio, petits fruits exos (pitahaya, goyave, grenade, tamarillo ...), ananas pain de sucre vert, banane plantain, banane frécinette, banane bio et fair trade.



Niveau 3 : les segments de marché à maturité

Ananas MD2, litchi, melon, pastèque, haricot vert, tomate cerise, orange.



Dans un premier temps réservée aux membres de l'association, l'étude a ensuite été diffusée plus largement aux parties prenantes de la production et de la commercialisation ACP-UE de fruits et légumes.

Le COLEACP a prévu d'actualiser cette étude en 2019.

Il est par ailleurs envisagé que le service produise pour la fin de l'année 2018 une étude similaire appréhendant les tendances du marché des fruits et légumes en Afrique Sub-Saharienne en ligne avec l'action du programme FFM.

ANALYSE DES NOTIFICATIONS RASFF ET EUROPHYT À L'ENTRÉE DES FRUITS ET LÉGUMES EN PROVENANCE DES PAYS ACP SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN

Le COLEACP suit de près les réglementations sanitaires et phytosanitaires (SPS) afin d'identifier les décisions et les tendances qui pourraient avoir un impact sur les chaînes de valeur fruits et légumes des pays d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique. Les informations obtenues sont utilisées pour adapter les recommandations techniques aux producteurs et pour informer les fournisseurs des pays ACP des mesures à prendre.

En particulier le COLEACP suit :

- les éventuels dépassements de LMR (limites maximales de résidus) de pesticides sur les fruits et légumes arrivant sur le marché européen, enregistrés par les programmes de surveillance des États membres et la Commission européenne (notifications RASFF) ;
- les éventuelles non-conformités phytosanitaires dues à la présence d'organismes nuisibles sur de fruits et légumes arrivant sur le marché européen à l'aide des notifications de l'UE (EUROPHYT).

À partir d'octobre 2017, le COLEACP a transmis par pays ACP concerné un état des lieux de ces notifications.

L'occasion pour les professionnels ACP d'être informés voire alertés et de contacter le COLEACP si besoin.

Pour 2018, le service a prévu d'envoyer un rapport trimestriel ainsi qu'un bilan annuel plus détaillé selon les principales notifications et leurs causes rencontrées sur la période.



SERVICE INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

BONNES PRATIQUES AGRICOLES : DÉVELOPPEMENT D'UNE BASE DE DONNÉES EN LIGNE

Le COLEACP s'est engagé en 2017 dans le développement d'une base de données en ligne permettant à l'utilisateur (bénéficiaire du programme FFM) d'introduire deux niveaux de recherche, à savoir une culture et une substance active.

Il est prévu que la base de données soit intégrée au site Internet du COLEACP et soit consultable par les bénéficiaires du programme FFM disposant d'un accès réservé (membres et bénéficiaires de l'organisation).

Lorsque l'utilisateur aura sélectionné une culture et une substance active, les éléments suivants apparaîtront pour le couple substance active/culture, sous la forme d'un tableau :

- la substance active sélectionnée ;
- la culture sélectionnée ;
- la limite maximale de résidus (LMR) fixée par l'Union Européenne (UE) pour le couple substance active/culture sélectionné. Celle-ci devra être exprimée en mg/kg ;
- la LMR (exprimée en mg/kg) fixée par le Codex Alimentarius pour le couple substance active/culture sélectionné.

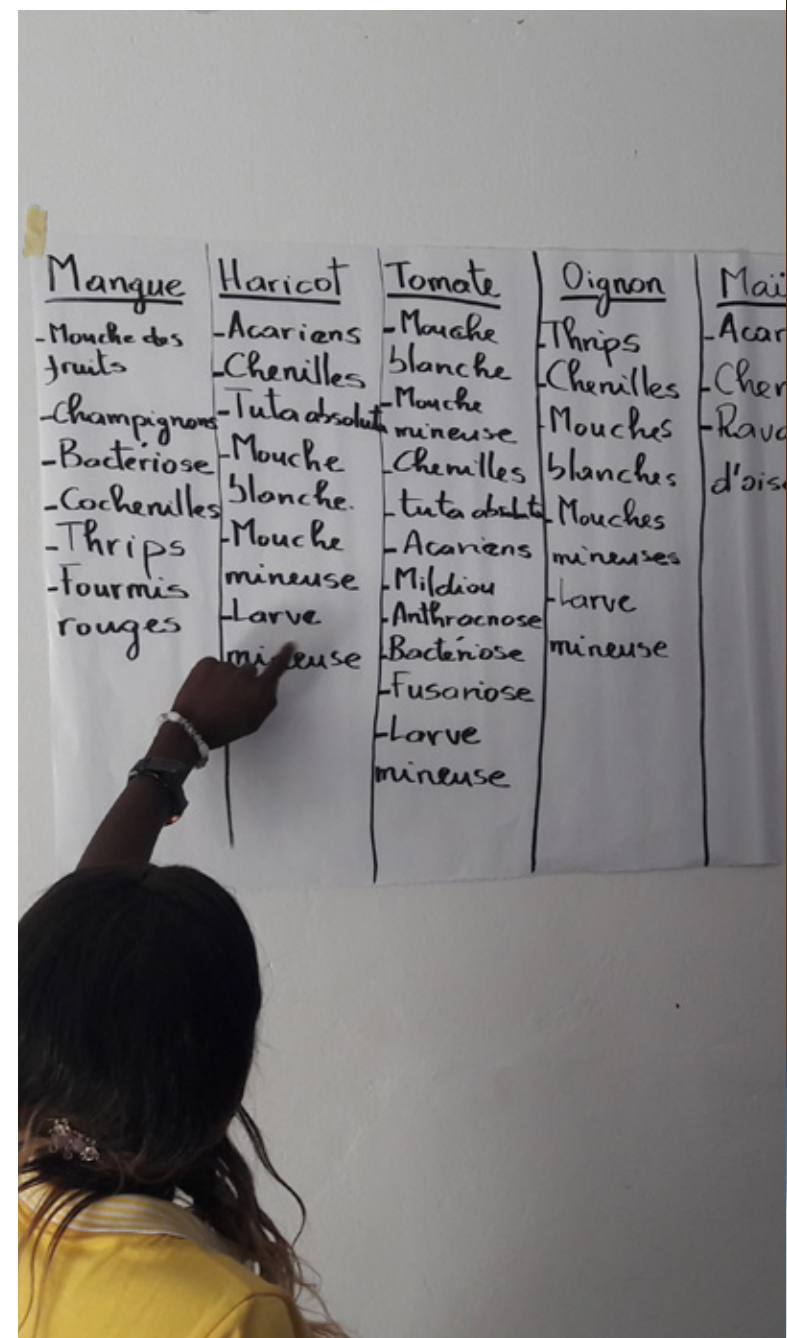
Apparaîtront également les bonnes pratiques agricoles (BPA) permettant de respecter les LMR

fixées par l'UE et par le Codex, mais aussi d'obtenir un niveau de résidus en dessous de la limite de quantification à savoir :

- la dose de substance active à appliquer dans la culture sélectionnée. Celle-ci sera exprimée en mg/ha, sauf exceptions (par exemple pour les agrumes, les doses seront exprimées en g/h) ;
- le nombre d'applications ;
- l'intervalle entre applications, exprimé en jours ;
- le délai avant récolte (exprimé en jours) permettant de respecter la LMR fixée par l'UE pour le couple substance active/culture sélectionné ;
- le délai avant récolte (exprimé en jours) permettant de respecter la LMR fixée par le Codex pour le couple substance active/culture sélectionné ;
- le délai avant récolte (exprimé en jours) permettant d'obtenir un niveau de résidus de pesticides en dessous de la limite de quantification pour le couple substance active/culture sélectionné.

Enfin, le tableau permettra à l'utilisateur d'avoir accès à une fiche détaillée pour le couple substance active/culture sélectionné.

À fin 2017, 24 substances actives ont été insérées. Il est prévu que la base soit complète (> 220 substances actives) et opérationnelle à partir de juin 2018.



FRONTIERES

Accueil > www.substances-active.culture

CULTURE SUBSTANCE ACTIVE

- tout - - TOUT -

| CULTURE | SUBSTANCE ACTIVE | LMR UE | LMR CODEX | BONNES PRATIQUES AGRICOLES ET AUTRES |
|--------------|------------------|----------|-----------|--------------------------------------|
| Carotte | Imidacloprid | 0.5 | 0.5 | voir |
| Melons | Beta-Cyfluthrin | 0.02 | / | voir |
| Haricot vert | Beta-Cyfluthrin | 0.1 | / | voir |
| Haricot vert | Flubendiamide | 0.5 | 2 | voir |
| Haricot vert | Cymoxanil | 0.05 | / | voir |
| Haricot vert | Méthiocarbe | 0.2 | / | voir |
| Haricot vert | Fluopyrame | 1 | 1 | voir |
| Haricot vert | Propineb | 0.05 (a) | / | voir |
| Haricot vert | Spironolol | 1 | / | voir |
| Haricot vert | Cymoxanil | 0.05 | / | voir |

f
t
in
+

SERVICE DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES

Le COLEACP a participé comme chaque année au salon mondial du commerce des fruits et légumes qui a eu lieu à Berlin début février.

En 2017 le bilan des contacts (rendez-vous individuels qualifiés) à Fruit Logistica a été le suivant :

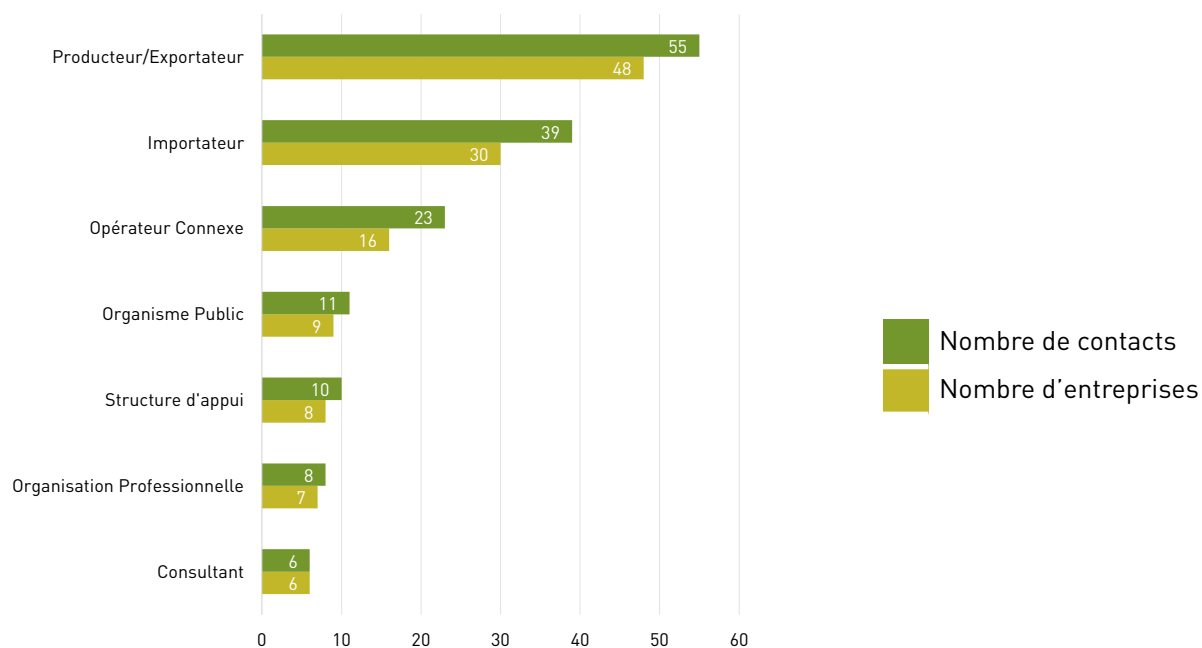
Le COLEACP a décidé en 2017 de revenir en 2018 avec un stand.

Celui-ci a été conçu dès la fin de l'année avec un double objectif :

- faciliter les rencontres entre professionnels ;
- promouvoir l'origine ACP sur le marché européen.

L'espace de communication titré « Bienvenue dans un monde de valeurs » met en lumière les 5 valeurs du COLEACP définies en 2016 et cohérente avec le positionnement souhaité pour l'origine ACP sur la scène internationale.

| 2017 | PROFIL DU CONTACT | NOMBRE D'ENTREPRISES | NOMBRE DE CONTACTS |
|-----------------|------------------------------|----------------------|--------------------|
| 30 pays | Consultant | 6 | 6 |
| 124 entreprises | Organisation Professionnelle | 7 | 8 |
| 152 personnes | Structure d'appui | 8 | 10 |
| | Organisme Public | 9 | 11 |
| | Opérateur Connexe | 16 | 23 |
| | Importateur | 30 | 39 |
| | Producteur/Exportateur | 48 | 55 |



ACCÈS AU FINANCEMENT

Le COLEACP s'est engagé via le programme « Fit For Market » dans un processus fondé d'une part, sur la mise en relation de la demande (TPEs, PME) et l'offre (organismes financiers adaptés aux projets des PME) et d'autre part, sur la préparation des TPEs et PME à formuler leurs besoins financiers et à les garantir.

Ceci a d'autant plus de sens dans la filière fruits et légumes où la demande est en hausse quel que soit le marché destinataire et où les projets de transformation artisanale ou industrielle se multiplient.

Pour cela, le COLEACP agit sur trois fronts :

- constitution d'une base de données d'organismes financiers par pays, adaptés aux réalités et besoins du secteur ;
- promotion des PME auprès des organismes financiers visés ;
- formation de cadres dirigeants aux business plans et en particulier à la présentation de comptes d'exploitation prévisionnels.

Reste la question de la garantie. Même si les entreprises disposent ou disposeront d'une meilleure crédibilité auprès des banques, grâce à un appui de type COLEACP, les immobilisations trop rarement disponibles (problème d'accès au foncier) ne peuvent être utilisées comme garanties. De plus les fruits et légumes étant périssables, il est difficile pour une banque de se garantir sur le stock.

Des pistes de fonds de garantie, impliquant des bailleurs publics ou privés sont à l'étude.

4

**LES PROGRAMMES DU
COLEACP EN 2017 :
ACTIVITÉS ET RÉSULTATS**



« FIT FOR MARKET »

PROGRAMME « MOUCHES DES FRUITS »

PRODEFIMA

PAEPARD

« FIT FOR MARKET » (Programme FFM)

Renforcement de la compétitivité et de la durabilité du secteur fruits et légumes des pays ACP

LES 3 PILIERS DE FFM

LA CHARTE DURABILITÉ

La Charte définit notre engagement en faveur de la durabilité autour de 7 domaines:

- Lois et réglementation
- Pratiques sociétales
- Pratiques commerciales
- Conditions de travail
- Environnement
- Qualité du produit
- Bonnes pratiques agricoles

LA FORMATION ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le COLEACP accompagne les entreprises et leurs prestataires de services dans le renforcement de leurs capacités techniques et de leurs compétences en coordonnant les activités d'apprentissage - collectif/spécifique, sur le terrain/à distance - afin de permettre aux bénéficiaires d'atteindre leurs objectifs.

L'AUTO-ÉVALUATION

Un système d'auto-évaluation avec des indicateurs clés pour évaluer et documenter les progrès obtenus par l'adoption de bonnes pratiques et le respect des principes de la charte.



FOCUS : LE SYSTÈME D'AUTO-ÉVALUATION (SAE) DU COLEACP

un moyen de faciliter l'amélioration continue et la compétitivité de votre entreprise.

QUI EST CONCERNÉ ?

- les producteurs,
 - les entreprises,
 - les coopératives et groupes de producteurs, ...
- ...produisant et fournissant des fruits et légumes d'origine ACP.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES LIÉS À L'UTILISATION DU SAE ?

Le SAE est un outil de gestion des entreprises qui vous permet de :

- identifier les opportunités d'être plus compétitif et résilient ;
- créer un plan de travail axé sur l'amélioration continue des bonnes pratiques sociales, environnementales et liées à la sécurité sanitaire des aliments ;
- évaluer continuellement la performance de votre entreprise ;
- répondre aux exigences de vos clients en matière de durabilité.

VIA LE PROGRAMME « FIT FOR MARKET », LE COLEACP UTILISE LE SAE POUR :

- construire un plan d'actions sur mesure pour une entreprise, en fonction des besoins et des opportunités identifiés ;
- suivre et accompagner l'amélioration des performances d'une entreprise.

LE SAE - COMMENT ÇA MARCHE ?

Le SAE est constitué de deux parties s'articulant autour de la Charte durabilité du COLEACP :

1. le questionnaire : un ensemble de questions sur les pratiques sociales, environnementales et liées à la sécurité sanitaire des aliments ;
2. Les indicateurs : conçus pour aider les entreprises à suivre leurs charges et produits, identifier les domaines d'amélioration et renforcer la planification des activités.

En 2017 le SAE a été testé auprès de 25 entreprises.

Dans les pays suivants : Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Ouganda, Sénégal, Tanzanie.

Les résultats des tests ont permis d'ajuster la système d'auto-évaluation avant une mise en œuvre plus large en 2018.



OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS - RAPPEL



OBJECTIF GÉNÉRAL

Réduire la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire et la sûreté alimentaire, et assurer une croissance inclusive et durable en renforçant le secteur des exportations agroalimentaires des pays ACP.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Garantir l'accès aux marchés horticoles internationaux et nationaux pour les petits producteurs, groupes et organisations d'agriculteurs et MPME en tenant compte des questions sanitaires et phytosanitaires et des exigences du marché dans un cadre durable.

RÉSULTATS ATTENDUS

Résultat 1

Les capacités des petits producteurs, groupements et organisations d'agriculteurs, et MPME du secteur fruits et légumes sont renforcées pour accéder aux marchés locaux et internationaux en respectant les normes sanitaires et phytosanitaires et autres exigences de ces marchés.

Résultat 2

Les petits producteurs, groupements et organisations d'agriculteurs, et MPME du secteur fruits et légumes disposent des compétences et outils leur permettant d'être efficaces, rentables et inclusifs (GBP).

Résultat 3

Les liens entre les petits producteurs, groupements et organisations d'agriculteurs, et MPME du secteur fruits et légumes sont renforcés.

Résultat 4

Les conditions d'accès au marché ainsi que la compétitivité dans les chaînes de valeur fruits et légumes des pays ACP sont suivies et les intérêts de ces derniers sont représentés.

Résultat 5

Les capacités des autorités compétentes pour soutenir la filière fruits et légumes et assurer la gestion et l'application des normes sanitaires et phytosanitaires sont renforcées.



BÉNÉFICIAIRES FINAUX ET/OU GROUPES CIBLES

Des opérateurs ciblés, incluant :

- des MPME du secteur horticole (y compris des exploitants de plantations satellites, des agents/intermédiaires et transporteurs liés à la chaîne de valeur dans les marchés formels) ;
- des groupes/coopératives d'agriculteurs (appelés ci-après groupements d'agriculteurs) ;
- des petits producteurs liés aux marchés formels.

Des services de soutien, notamment :

- des consultants et de sociétés de conseil ;
- des organisations/associations d'agriculteurs (avec une fonction représentative) ;
- des associations professionnelles ;
- des centres de formation (établissements techniques et organismes de formation/universités) ;
- des organismes de certification, auditeurs ;
- des structures de soutien pour les petits producteurs, par ex., des ONG, des services de vulgarisation publics ou privés, des programmes locaux de soutien pour les petits producteurs, etc. ;
- des groupes de travail techniques nationaux/régionaux ;
- des autorités compétentes fournissant

des services d'inspection et de contrôle, plateformes nationales secteurs public-privé.

Les bénéficiaires indirects incluent les sociétés locales et européennes d'achat et de vente au détail (stimulant les investissements) ; les consommateurs locaux et européens et les communautés rurales.

FFM EN 2017

La mise en œuvre du programme FFM au cours de 2017 s'est concentrée sur les points suivants:

- finaliser la mobilisation et la contractualisation de l'expertise externe ;
- promouvoir le programme vers les bénéficiaires potentiels ;
- analyser les demandes d'intervention et élaborer les plans d'actions (voir chiffres ci-après) ;
- adapter le système de formation du COLEACP au programme FFM (nouveaux outils, nouvelles thématiques) ;
- organiser des formations ;
- sensibiliser les parties prenantes de FFM au changement prévisionnel de la réglementation européenne (SPS) ;
- en interne, poursuivre le développement du système de monitoring.

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE



■■■■■■■■■■ 24%
DU BUDGET EXÉCUTÉ
À FIN DÉCEMBRE 2017



■■■■■■■■■■ 33%
% DURÉE FFM EXÉCUTÉE
À DÉCEMBRE 2017

DEMANDES D'INTERVENTION (DDI) PAR PAYS À DÉCEMBRE 2017

| PAYS | TOTAL GÉNÉRAL |
|----------------------------------|---------------|
| Belgique | 1 |
| Malawi | 1 |
| Mauritanie | 1 |
| Maurice (Île) | 1 |
| Congo-Brazzaville | 1 |
| Haïti | 1 |
| Fidji | 1 |
| Angola | 1 |
| Gambie | 2 |
| Jamaïque | 2 |
| Burundi | 3 |
| Ethiopie | 3 |
| Madagascar | 3 |
| Rwanda | 3 |
| Suriname | 5 |
| République Dominicaine | 6 |
| Bénin | 7 |
| Mali | 9 |
| Guinée-Conakry | 9 |
| Ouganda | 12 |
| République Démocratique du Congo | 13 |
| Togo | 14 |
| Tanzanie | 15 |
| Burkina Faso | 17 |
| Ghana | 17 |
| Zimbabwe | 17 |
| Sénégal | 20 |
| Cameroun | 23 |
| Nigéria | 26 |
| Côte d'Ivoire | 28 |
| Kenya | 45 |
| Total général | 307 |

307

NOMBRE DE DDI
REÇUES

231

NOMBRE DE DDI
ANALYSÉES

224

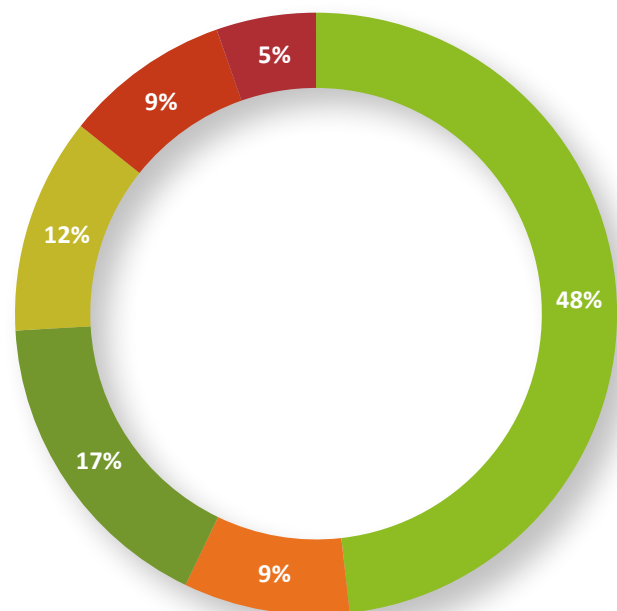
NOMBRE DE DDI
CONFORMES

97.8%

% DDI
CONFORMES



DDI PAR CATÉGORIE DE BÉNÉFICIAIRES



- Entreprise (Production / Transformation / Exportation)
- Groupement de producteurs / Coopérative
- Bureau d'études / Consultant / Organisme de certification
- Association / Organisation professionnelle
- ONG / Société civile
- Autres¹

DDI CONFORMES PAR FILIÈRE PRODUIT

Sont prises ici en considération les DDI conformes pour les entreprises / coopératives / Groupements producteurs (128 DDI)

| Filière | DDI (conformes) |
|--------------------------|-----------------|
| Multi filières | 34 |
| Mangues | 26 |
| Ananas | 17 |
| Haricots | 16 |
| Avocats | 9 |
| Tomates | 5 |
| Piments | 4 |
| Autres fruits et légumes | 17 |

ÉLABORATION DE PROJETS D'APPUIS À PARTIR DES DEMANDES D'APPUIS CONFORMES

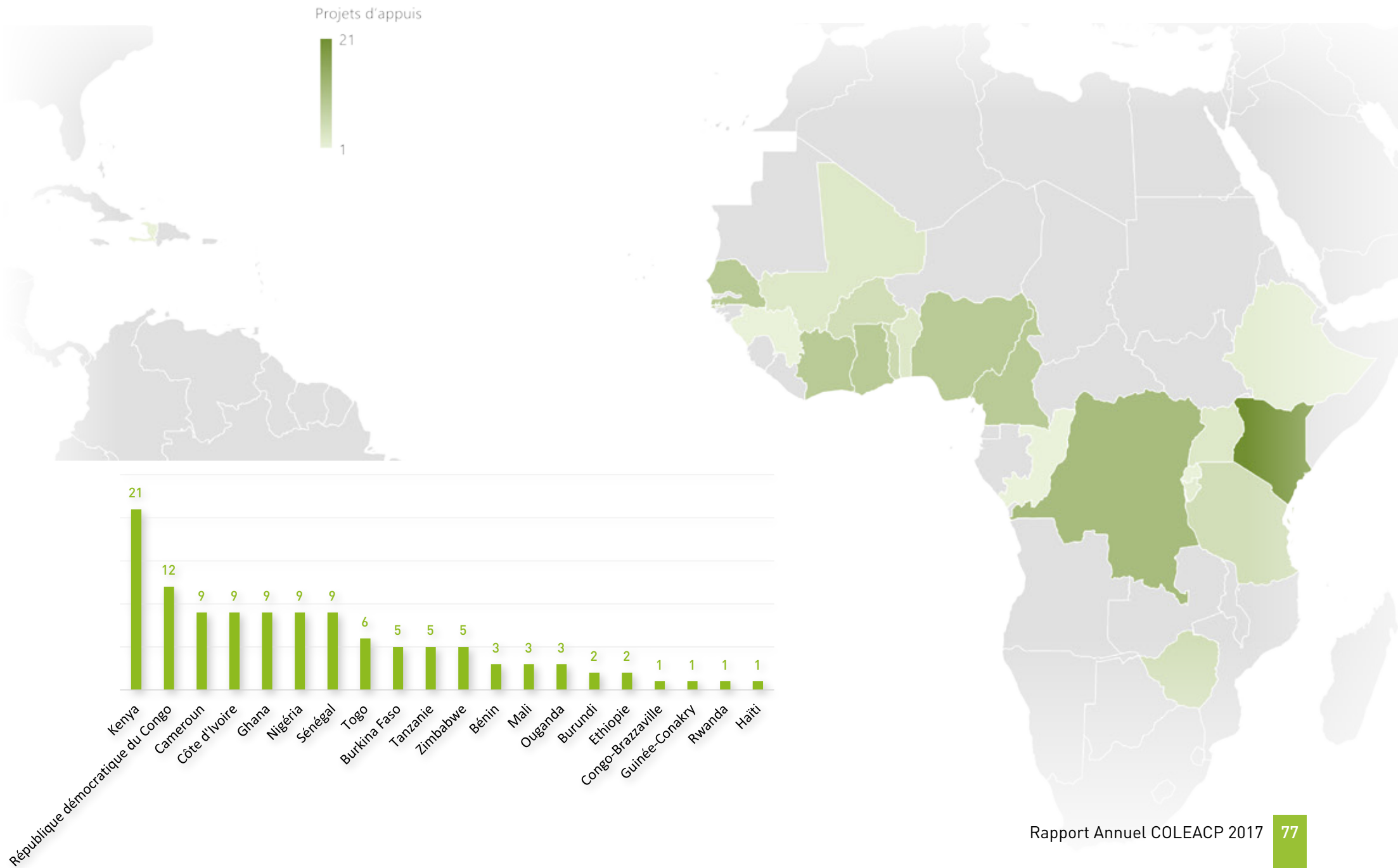
224

NOMBRE DE DDI
CONFORMES À
DÉCEMBRE 2017

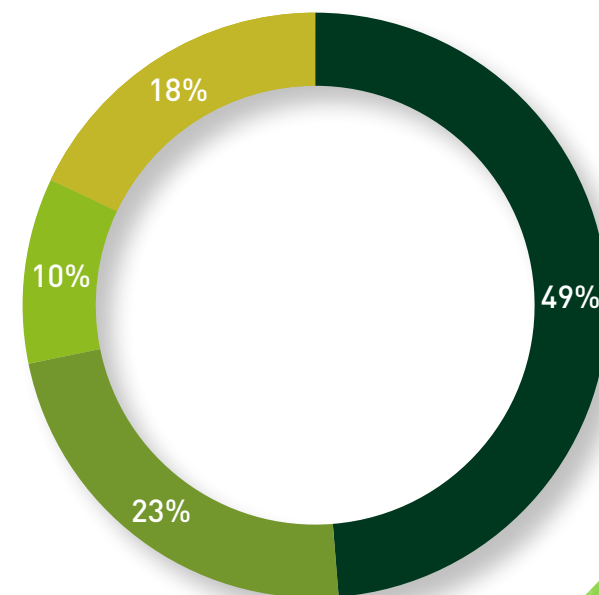
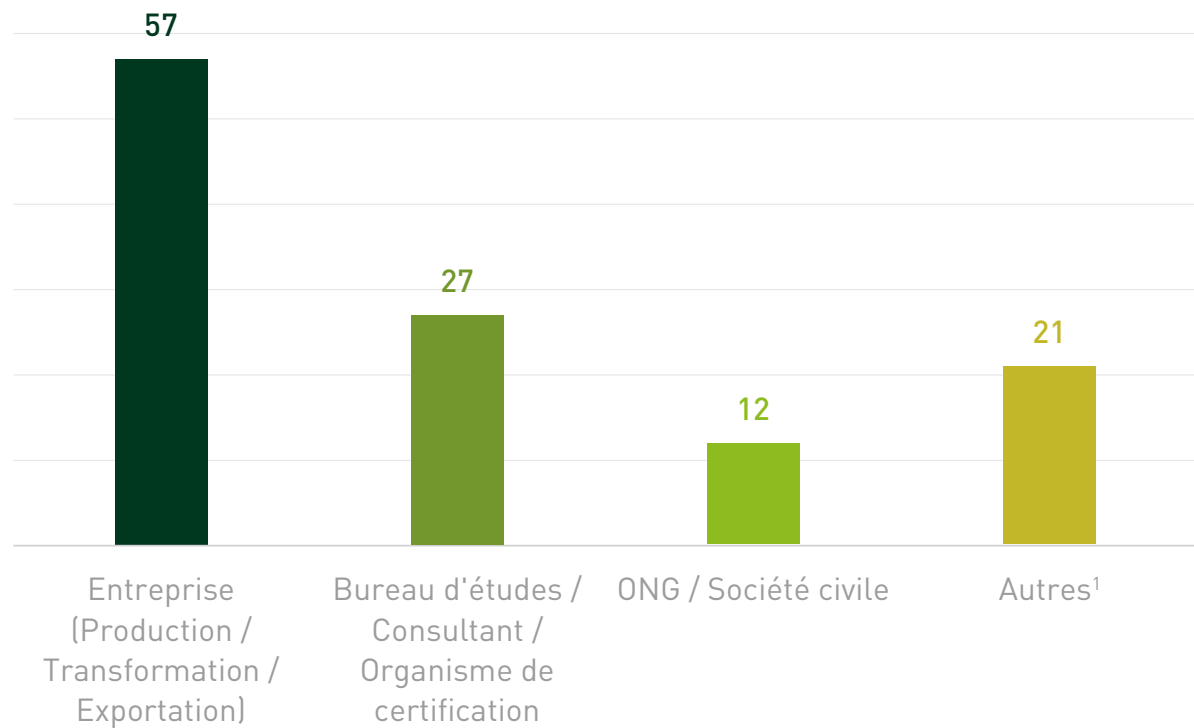
116

NOMBRE DE PROJETS
D'APPUIS ÉLABORÉS À
DÉCEMBRE 2017

NOMBRE DE PROJETS D'APPUI ÉLABORÉS, PAR PAYS (À DÉCEMBRE 2017)

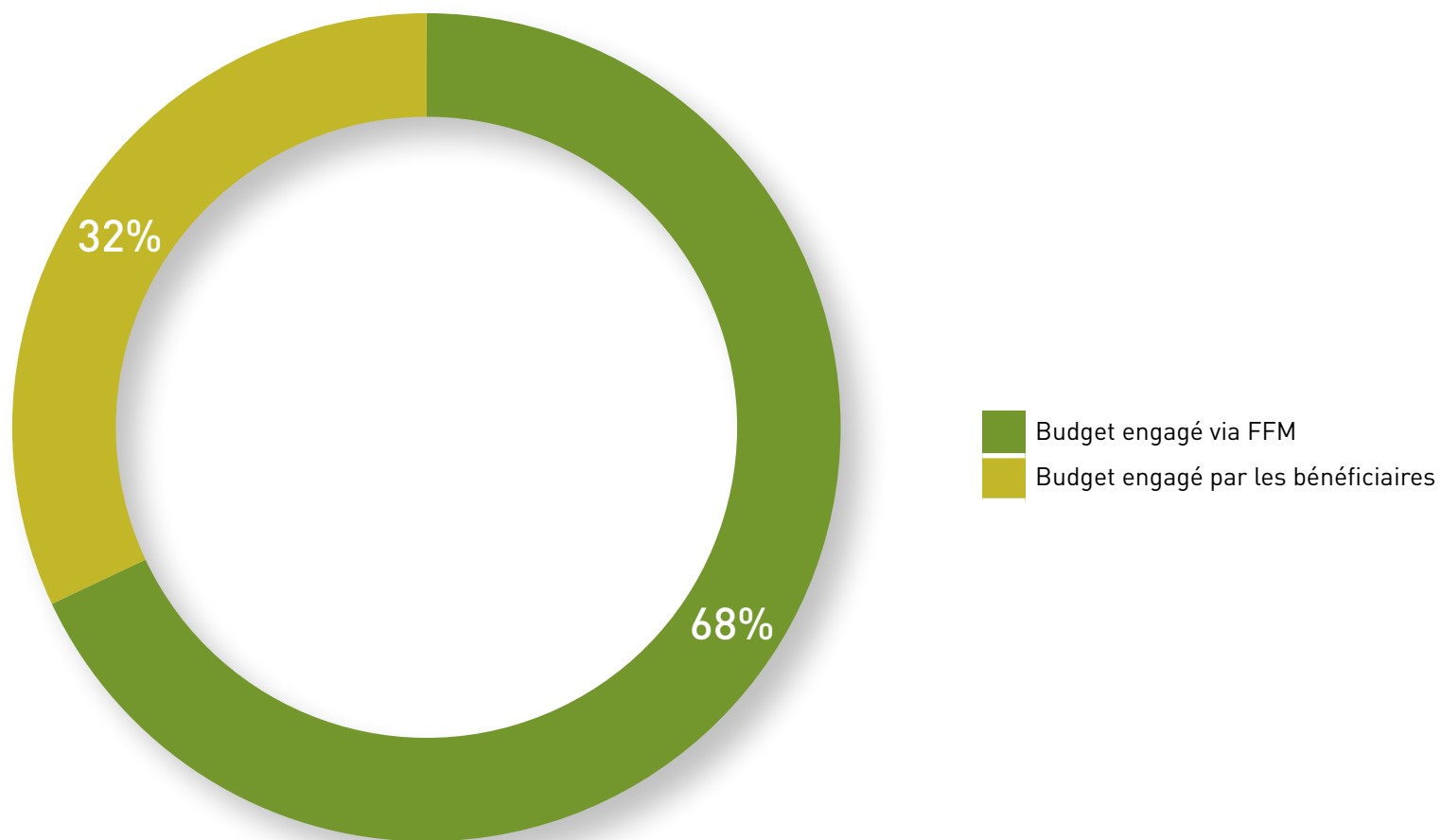


NOMBRE DE PROJETS D'APPUI ÉLABORÉS, PAR CATÉGORIE DE BÉNÉFICIAIRES FFM (À DÉCEMBRE 2017)



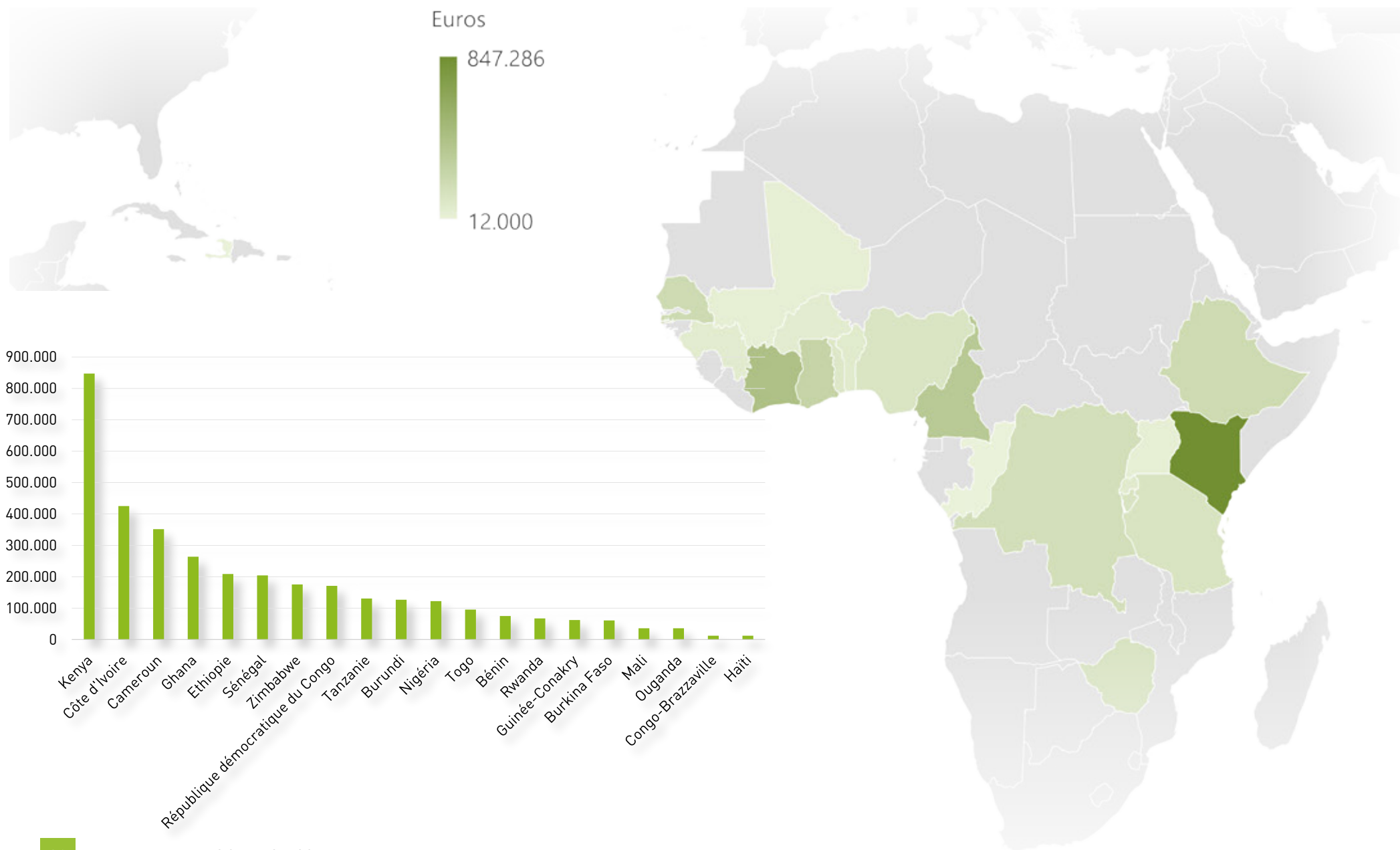
¹Autres : Universités/Centres de formation, Ministères/Services publics, Programmes d'appui, NTWG/plateformes techniques, Instituts de recherche/Laboratoires, Fournisseurs de services/Fournitures

ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES FFM & BÉNÉFICIAIRES



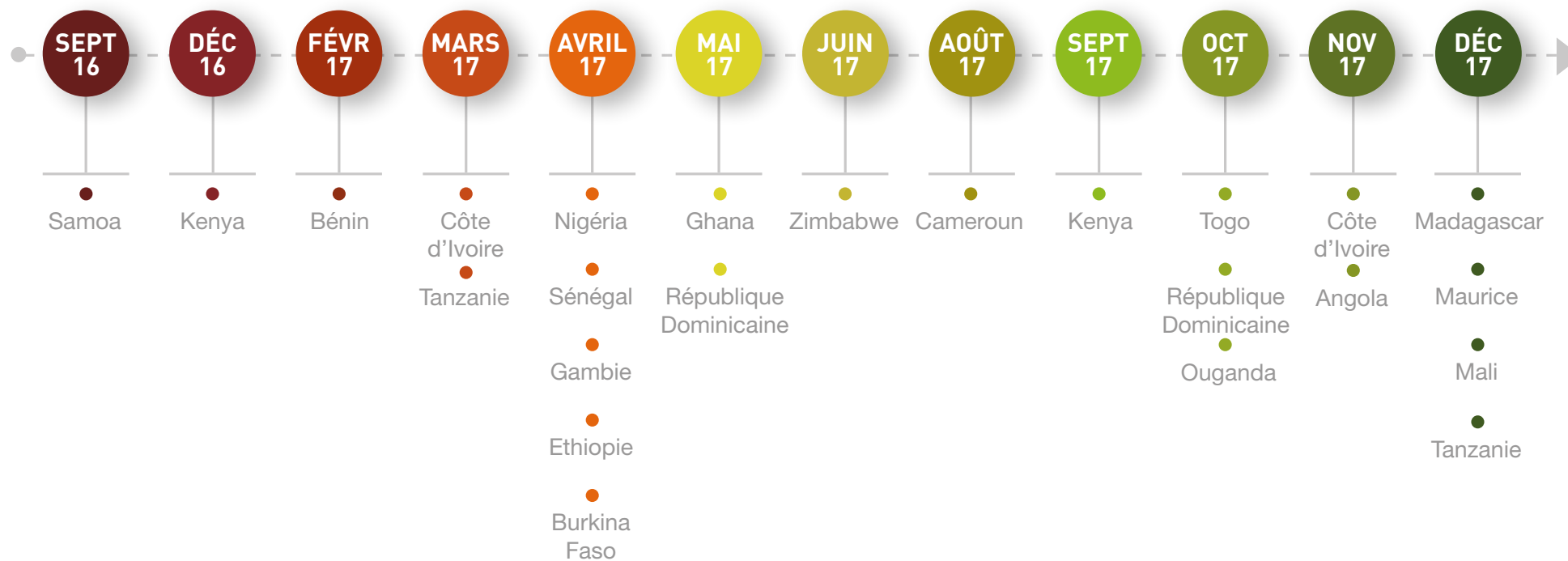
| Budget total engagé sur les projets d'appuis à décembre 2017 | Budget engagé via FFM | Budget engagé par les bénéficiaires |
|--|-----------------------|-------------------------------------|
| 3 485 563 € | 2 369 681 € | 1 115 882 € |

ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES PAR PAYS (D'APRÈS NOMBRE DE PROJETS D'APPUI ÉLABORÉS)





Pays visités par l'équipe COLEACP dans le cadre de missions techniques FFM



IMPACT DU PROGRAMME FFM

| INDICATEUR D'IMPACT | MESURE DE L'INDICATEUR |
|--|--|
| INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES¹ | |
| Part des ACP dans les importations européennes de fruits et légumes | 2016 : 4.50% 2017 : 4.36% |
| Importations de l'Union européenne de fruits et légumes (en tonnes) en provenance des pays ACP | 2016 : 462 621 tonnes 2017 : 474 453 tonnes |
| INDICATEURS MÉSOÉCONOMIQUES | |
| Interceptions europhyt et RASFF à l'entrée sur le marché européen pour les fruits et légumes d'origine ACP | 2016 : RASFF 21 EUROPHYT 574 2017 : RASFF 10 EUROPHYT 571 |
| Nombre de petits producteurs touchés par FFM | Cumulés à décembre 2017 : 1.694.184 |
| Nombre d'emplois dans les entreprises bénéficiaires de FFM | Cumulés à décembre 2017 : 43 271 dont emplois femmes : 20 515 |
| Chiffre d'affaires (C.A.) cumulés des entreprises bénéficiaires de FFM | Total C.A. : 69 386 664 € |
| Volumes marché local / Exports : | Marché locaux : 54 668,97 tonnes Marchés internationaux - régionaux : 9 203,8 tonnes Marchés internationaux - UE : 40 784,6 tonnes Marchés internationaux - autres : 653 tonnes |
| Rentabilité moyenne des entreprises (EBITDA/C.A.) | 2016, 2017 : 6% |
| Investissements cumulés des entreprises bénéficiaires de FFM | Infrastructure – Équipement : 566 200 € Expertise externe-interne : 285 218 € Logistique : 264 464 € |
| INDICATEURS MICROÉCONOMIQUES | |
| Nombre de dossiers d'accès au financements en cours pour les entreprises | Cumulés à décembre 2017: 25 |

¹ hors bananes

PROGRAMME « MOUCHES DES FRUITS »

Projet d'appui au plan régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest

DONNÉES GÉNÉRALES

L'Union européenne cofinance le programme à hauteur de 16,7 millions €, le solde étant couvert par l'Agence Française de Développement (1,5 million €) et par les contributions des Etats concernés (5 millions €).

Le leader du consortium est SOGEROM. Les autres partenaires sont le Bureau d'études et de recherche pour le développement et le COLEACP.

Le budget du programme est de 23,5 millions €. La durée s'étend de 2015 à 2019.



OBJECTIFS

La finalité est l'amélioration des revenus des producteurs de fruits et légumes et le soutien au Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest.

Les objectifs spécifiques étant :

- l'augmentation du volume de fruits commercialisés sur les marchés locaux exempts d'infestations ;
- la maîtrise des pertes sur les fruits et légumes dues à l'infestation par les mouches des fruits ;
- la transposition possible de la méthodologie et dispositifs de ce projet dans d'autres filières/régions ;
- dans l'espace ouest africain, le renforcement de la CEDEAO sur ses fonctions de pilotage.

BÉNÉFICIAIRES

Producteurs et exportateurs de Mangue d'Afrique de l'Ouest (8 États membres de la CEDEAO).

ACTIVITÉS EN 2017

Le programme est entré en 2017 dans sa pleine phase d'exécution avec :

- la poursuite du déploiement de la surveillance des taux d'infestation des mouches des fruits au niveau régional, la calibration du système avec les données réelles, l'analyse des données par le système pour la prédiction des scénarii, la mise en place effective du réseau national par les pays membres et l'opérationnalisation de l'émission des alertes ;
- l'intensification de la formation des producteurs à travers les vergers écoles vitrine d'apprentissage et d'adoption des bonnes pratiques de lutte et la coordination régionale des actions de lutte après alertes à travers les brigades d'interventions locales de lutte ;
- la mise à niveau du plateau technique des laboratoires nationaux de diagnostic (équipement et le renforcement des capacités des techniciens) pour l'analyse de qualité des données du réseau de surveillance ;
- l'appui supervision aux comités nationaux (CN) et aux Système Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) dans la mise

- en œuvre de leur plan d'actions ;
- le renforcement des capacités des CN et SNRA pour la prise en main du système de suivi-évaluation ;
- l'appui aux comités nationaux dans la gestion administrative et financière de leur plan d'actions ;
- l'intensification de la mise œuvre du plan de communication et visibilité du projet.

L'exécution du plan d'actions 2016-2017 a permis de disposer de plusieurs modules et plans de formation. L'exercice 2016-2017 a été également marqué par le déploiement effectif des actions de renforcement de capacité des acteurs de la surveillance et de la lutte, ainsi que des membres des comités nationaux. Ainsi, plusieurs formations de formateurs ont été organisées au niveau régional par la composante « renforcement des capacités », pour les acteurs de la lutte et de la surveillance contre les mouches des fruits.

PROGRAMMATION 2018 DES ACTIVITÉS DE LA COMPOSANTE « SURVEILLANCE DU PROGRAMME »

L'objectif principal de la composante est d'opérationnaliser le système de surveillance. Pour cela, le système de surveillance régionale continuera d'être déployé ; les systèmes nationaux de surveillance seront étendus afin de compléter le maillage requis dans la méthodologie de surveillance. Le système d'analyse, de modélisation et de prévisions sera rendu opérationnel après une calibration à partir de la série d'un an sur deux ans prévus à partir des données réelles collectées et le système d'alertes sera mis en place. Les responsables en charge du système national de surveillance des pays membres seront formés au titre de « Utilisateurs Experts » du système d'analyse, de modélisation, de prévision et d'émission d'alerte.



Le plan de formation à la surveillance sera déployé dans les pays adhérents au projet. Les vergers du système de surveillance régional seront choisis, géo-référencés et mis en place dans les différentes zones de production de mangue des pays nouveaux adhérents au projet.

Le matériel complémentaire de surveillance pour les nouveaux adhérents au projet et les consommables du piégeage pour les 8 pays membres devront être acquis pour l'ensemble du réseau régional de surveillance.

Les décideurs des pays seront invités à un atelier de haut niveau d'information afin de s'assurer que des services dédiés à la surveillance seront créés dans les directions de protection des végétaux pour pérenniser les activités après la fin du projet avec l'implication effective du secteur privé de la chaîne de valeur mangue.

PROGRAMMATION 2018 DES ACTIVITÉS DE LA COMPOSANTE « LUTTE »

L'objectif principal de la composante « lutte » est de démontrer à travers les vergers pilotes qu'il est possible de faire diminuer la population de mouches des fruits de 80-90 %. L'extension des pratiques démontrées dans les vergers pilotes à 20 000 hectares de vergers d'exportation induira une augmentation sensible du volume et de la qualité des fruits commercialisés exempt d'infestation de mouches des fruits des Etats et à l'échelle régionale. Les activités à déployer pour atteindre ce double objectif quantitatif et qualitatif s'articulent comme suit :

- élaborer les plans de lutte nationaux et les plans pluriannuels pour les nouveaux pays ;
- former des techniciens nationaux à la lutte conformément aux plans et modules de formation élaborés par le projet ;
- conduire les campagnes nationales de sensibilisation des producteurs à la lutte préventive ;
- conduire la lutte intensive dans les zones de forte infestation sur alerte ;
- déployer la lutte intégrale dans les zones prioritaires dans au moins deux pays ;
- poursuivre la démultiplication de la formation du personnel post récolte ;
- poursuivre la mise en place des vergers pilotes, vitrine de démonstration de l'efficacité de la stratégie de lutte ; et
- poursuivre le déploiement des méthodologies et des stratégies de lutte selon les trois paliers définis à savoir: lutte préventive, lutte intensive et lutte intégrale.

PROGRAMMATION 2018 DES ACTIVITÉS DE LA COMPOSANTE « RENFORCEMENT DES CAPACITÉS »

Le renforcement des capacités des Comités Nationaux, du laboratoire régional de référence, et des laboratoires nationaux, la formation des Directions de la Protection des Végétaux, Organisations professionnelles et postes-frontières sont

les principales activités dévolues à la composante « renforcement de capacités ».

Le déploiement de ces actions de formation au niveau des pays a commencé et s'intensifient dans l'exécution du plan d'actions 2017-2018. Une plateforme de transfert de compétences a également été élaborée. Aussi les fiches descriptives d'identification des mouches des fruits sont en cours d'élaboration et seront finalisées d'ici la fin de l'exercice budgétaire.

Les activités de la composante en 2018, seront axées sur :

- l'organisation et la supervision des formations et des ateliers régionaux ;
- la dotation des laboratoires nationaux de diagnostic en équipements d'identification des mouches des fruits, et le renforcement des capacités des techniciens en taxonomie des mouches des fruits ;
- le renforcement des capacités des inspecteurs phytosanitaires en technique d'échantillonnage dans le cadre des inspections la consolidation de la plateforme de transfert des compétences ;
- le suivi et monitoring de la composante, la supervision des comités nationaux et l'élaboration des rapports semestriels et annuels.





PRODEFIMA

DONNÉES GÉNÉRALES

Le **PRODEFIMA** est financé par le Programme du Cadre Intégré Renforcé (CIR) et le Gouvernement guinéen.

Le CIR est un partenariat mondial entre les PMA, les donateurs et les organisations internationales. Il est financé par un fonds fiduciaire multi-bailleurs, qui fournit une assistance financière et technique afin de renforcer les capacités commerciales dans 48 PMA et 3 pays.

AGUIPEX est le leader du consortium. Les partenaires techniques sont : AGUIPEX, COLEACP, l'Institut de la Recherche Agronomique de Guinée (IRAG), le Service National de la Protection des Végétaux et des Denrées Stockées (SNPV et DS), l'Agence Nationale de la Promotion et du Conseil Agricole (ANPROCA), la Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée (CNOPG), la Fédération des Unions de Planteurs des Arbres Fruitières de la Haute Guinée et l'APEK Agriculture.

Le budget est de 3 millions USD. La durée du programme s'étale de 2014 à 2018.

OBJECTIFS

L'objectif global est de contribuer à l'accroissement des revenus des acteurs de la filière mangue, en particulier des petits producteurs.

PRODEFIMA vise à renforcer la production et les ventes notamment à l'export de la filière mangue guinéenne. Pour cela le projet contribue :

- à l'amélioration de l'environnement fiscal et réglementaire ;
- à l'amélioration de la productivité et de la qualité des mangues ;
- au renforcement des capacités de collecte, de conditionnement et de conservation des mangues à l'exportation ;
- au renforcement des capacités des acteurs et des organisations de la filière mangue et à l'appui à la commercialisation ;
- au renforcement du cadre institutionnel et des capacités du personnel de gestion du CAFEX-AGUIPEX (agence d'exécution du projet).

BÉNÉFICIAIRES

Producteurs et exportateurs de mangues en Guinée Conackry.



ACTIVITÉS EN 2017

La principale action prévue sur la période constituait à appuyer 5 structures situées à Kankan dans l'implémentation d'une démarche d'amélioration conforme aux exigences des référentiels GLOBALG.A.P. (version 5) et du module GRASP sur les pratiques sociales.

De manière spécifique, il s'agissait de :

- réaliser un état des lieux de la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles et sociales conformément aux référentiels GLOBALG.A.P. et GRASP ;
- évaluer la capacité de chaque structure à maintenir sa certification (tant d'un point de vue économique, que financier et tenant également compte des capacités humaines de chaque structure) ;
- proposer un plan d'action pour la mise en conformité vis-à-vis des référentiels GLOBALG.A.P. et GRASP.

Toutes les entreprises n'ayant pas encore recruté le personnel technique, et le mode de gestion de la plateforme de conditionnement de Kankan n'ayant pas encore été établie, plusieurs activités ont été décalées sur 2018.

Les principaux résultats de la mission ont été :

- la collecte d'informations générales sur les cinq entreprises visitées ;
- l'identification des points forts et des points à améliorer par rapport aux exigences de chacun des référentiels GLOBALG.A.P. et GRASP ;
- des recommandations et le plan d'action d'amélioration.

Début 2017 le COLEACP a par ailleurs poursuivi l'élaboration du matériel didactique pour les bonnes pratiques de conditionnement, à savoir un « Guide d'animation pour la formation de formateurs sur les bonnes pratiques pour le post-récolte au niveau des stations de conditionnement des mangues en Guinée » Ce guide sera finalisé en 2018.

PROGRAMMATION 2018

D'autres activités sont prévues en 2018, et s'adressent essentiellement au secteur privé :

- formation d'agents techniques sur les pratiques de conditionnement en station ;
- élaboration d'un manuel de qualité pour la mise en place et la validation d'un système de gestion de la qualité sanitaire ;
- formation des responsables qualité (auditeurs et contrôleurs internes) au niveau des groupements et au niveau de la station sur l'implémentation du manuel de qualité ;
- la validation d'un système de gestion de la qualité sanitaire.



PAEPARD

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DES CONSORTIA

Plusieurs actions de renforcement des partenariats et de l'expertise des consortia ont été réalisées sur la période. Comme le rapprochement du consortium « cosmétiques » avec la start up française «1001 noyaux» basée dans l'incubateur « Rungis & Co » du Marché International de Rungis (France). L'objectif : développer le projet de valoriser des déchets de mangues collectés sur le marché de gros de Rungis pour transformer leur noyau en huile destinée à l'industrie cosmétique. Participation avec cette start up au CFA / Carrefour des Fournisseurs de l'Industrie Agroalimentaire de Rennes en vue d'identifier un équipement de décorticage et d'extraction d'huile de mangues. L'institut de recherche français CRT/CRIT/CAR du réseau Institut Carnot a été contacté pour établir un protocole de travail sur des processus alternatifs d'extraction d'huile de mangue sans solvant et transférables en Afrique. Il est également prêt à soutenir le consortium dans sa recherche de financement en apportant son expertise technique.

La société Mango-So a poursuivi ses recherches sur l'amélioration de la technique d'extraction à froid mais également sur l'identification du potentiel existant de déchets de mangues à haute teneur en huile au Burkina Faso.

Le consortium Energie - Compost a redéfini son mode de gouvernance, l'ONG SNV Burkina Faso et la société Gebana Burkina Faso ne pouvant plus assurer la co-direction du consortium. De nouveaux rapprochements sont envisagés avec le Programme National Biodigesteurs du Burkina Faso mais également avec Biostar, nouveau programme de valorisation des déchets agricoles en Afrique de l'Ouest dirigé par le CIRAD.



Après deux tentatives infructueuses en raison de la tenue d'évènements extérieurs en mars (1er symposium de la mangue en Côte d'Ivoire) et en octobre/novembre (Salon International de l'Alimentation de Côte d'Ivoire et Sommet UE/UA), les consortia ont pu être réunis durant deux jours en janvier 2018 grâce au fonds incitatifs du PAEPARD obtenus en 2017. Cet atelier fut l'occasion de faire le point des activités développées par les trois consortia depuis leur création en octobre 2014, d'énumérer les difficultés rencontrées au cours de ces années et de bâtir de nouveaux plans d'actions pour les mois à venir. De nouveaux acteurs participant à l'atelier ont intégré le consortium Energie-Compost, comme le consortium Bioprotect du Burkina Faso, avec sa technologie du trichoderma devant permettre l'amélioration du compost à base de déchets de mangues. Et la société française Biophytech qui souhaite développer avec des membres des trois consortia des technologies de lutte contre la mouche des fruits et la bactériose de la mangue.

À cette occasion, plusieurs membres du COLEACP ont participé à cet atelier comme l'OCAB, l'APROMA-B, SODIPEX et COCO-PACK. Le COLEACP a également souhaité apporter son soutien dans la recherche de solutions d'extractions d'huile sans solvant au travers de son programme « Fit For Market » en développant des actions ciblées avec les acteurs de la recherche.

PARTICIPATION DU COLEACP AUX ACTIVITÉS DU PAEPARD

Le PAEPARD était présent aux JED 2017 à Bruxelles pour présenter les réalisations des différents consortia soutenus par le PAEPARD et entrer en relations avec d'autres acteurs de l'appui au développement agissant en Afrique (bailleurs de fonds, instituts de recherche, ONG,...) mais également de potentiels investisseurs. Le COLEACP a pu ainsi présenter les trois consortia créés dans le cadre du Processus Guidé par les Utilisateurs. Ce fut également l'occasion de poursuivre la réflexion sur le devenir du programme et les nouveaux développements qu'il pourrait suivre.

ATELIER DE FIN DE PROGRAMME

Le PAEPARD a organisé l'atelier de capitalisation de fin de programme au cours duquel des études de cas, des analyses, des recommandations mais également des réalisations concrètes de consortia ont été présentées par les partenaires et les bénéficiaires du PAEPARD impliqués depuis plus de 7 ans.

Les objectifs de l'atelier étaient d'analyser et tirer les leçons par retour d'expériences des différents processus de partenariats notamment celui guidé par les utilisateurs (PGU). L'analyse a porté également sur les réussites ou les échecs des consortia soutenus dans le cadre de moyens de financement apportés par le PAEPARD (Fonds compétitifs et fonds incitatifs) mais également par des bailleurs de fonds internationaux comme les Pays-Bas (ARF). Une réflexion a été menée sur la relation partenariats multi-acteurs et recherche et sur son intégration possible dans des politiques plus globales et plus proches des acteurs de terrain. Enfin, les résultats obtenus par le programme pourront-ils déboucher sur de nouveaux programmes de soutien à des partenariats multi-acteurs.

VERS UNE ANNÉE DE TRANSITION

Le PAEPARD a obtenu de la Commission Européenne de poursuivre un an de plus son programme mais sans budget supplémentaire. Cette nouvelle année doit permettre de finaliser et/ou consolider les plans d'actions développer par les différents consortia et les nouveaux partenariats établis. Le COLEACP participera également au cours de cette année à la réflexion sur les futurs développements à donner au programme.



5

PARTENARIATS





CAMEROUN : RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES SECTEURS HORTICOLES PRIVÉ ET PUBLIC

Le COLEACP et la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (CAON-FED) se sont rapprochés dans le cadre du renforcement de capacités des secteurs horticoles privé et public au Cameroun.

Dès décembre 2016 une réunion avait eu lieu entre la CAON-FED du Cameroun et le COLEACP. La CAON-FED a alors évoqué une vraie volonté politique pour relancer le secteur horticole au Cameroun. Le COLEACP a marqué son accord pour qu'une réflexion soit menée pendant l'atelier de lancement du « Fit For Market » (16-17 mai organisé à Douala), en vue de contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale de développement du secteur horticole du Cameroun et la déclinaison de celle-ci en un programme d'appui au développement des produits horticoles générateurs de croissance et d'emploi des jeunes.

Dans le souci d'assurer le plein succès de cet atelier, la CAON-FED a déployé une mission préparatoire du 20 au 26 février 2017 dans les bassins de développement des produits horticoles de la partie méridionale du Cameroun (Littoral, Ouest, Nord-Ouest et Centre) et, du 6 au 10 mars 2017 dans ceux de la partie septentrionale (Adamaoua, Nord et Extrême Nord). Cette mission a contribué à la bonne identification conjointe (COLEACP-CAON-FED) et sensibilisation des acteurs locaux du secteur (union des producteurs, transformateurs, exportateurs horticoles, autorités compétentes et membres de l'inter-profession). Le succès du partenariat entre le COLEACP et la CAON-FED s'est reflété dans le bon déroulement de l'atelier et la participation active de toutes les parties prenantes. Grâce à la relation de travail bien établie durant les 4 mois de préparation de l'atelier national, le COLEACP a marqué son accord pour continuer,

après l'atelier, de soutenir le gouvernement du Cameroun dans l'élaboration d'une stratégie de diversification des produits horticoles porteurs de croissance, des bassins de production et des marchés correspondants d'une part, et dans la recherche des financements nécessaires pour la mise en œuvre de cette stratégie nationale.

Plusieurs réunions ont ensuite eu lieu régulièrement au Cameroun, à Bruxelles et au sommet AU-UE à Abidjan en Novembre 2017. Rassemblant Ministère du Commerce, Ambassade du Cameroun, CAON-FED, RHORTICAM et COLEACP. Objectif : Construire un partenariat des parties prenantes pour faire avancer une stratégie de relancement de la filière horticole au Cameroun. Il est prévu qu'un MOU soit signé entre le COLEACP et la CAON-FED en mars 2018.





HILARY BARRY

Hilary Barry est irlandaise. Diplômée d'un master en développement durable de l'Université de Cork, elle débute sa carrière en 1993 au Ghana pour DFID. En 2000, elle rejoint BDPA, un Bureau d'étude membre du groupe EGIS, comme chargée de programme pour des projets agricoles et de développement rural.

Au Sénégal à partir de 2002, elle travaille pour le PNUD dans le cadre du lancement de la campagne sur les Objectifs du Millénaire, pour l'Afrique de l'Ouest. Toujours au Sénégal, elle devient l'Attachée Adjointe pour la Coopération Belge avec un accent porté sur les programmes liés à l'eau, à la santé publique ainsi qu'au renforcement des capacités des ONG locales.

Hilary revient à Bruxelles fin 2005 où elle travaille pour la société AEDES dans le domaine de la Santé Publique. Elle rejoint le COLEACP en 2012, comme responsable des activités de formation du programme EDES puis coordonne l'équipe formation et assistance technique du programme.

Elle s'investit alors dans la transposition de la méthodologie de formation et d'assistance technique du COLEACP, allant des fruits et légumes aux nouvelles chaînes de valeur telles que le cacao, le café, le poisson, le miel, la viande et les produits laitiers. Depuis 2016, Hilary est conseillère en stratégie de développement institutionnel et de partenariats pour le COLEACP. Elle est une fervente partisane de la création de synergies et partenariats avec les institutions et organisations partageant la même vision et engagées dans la facilitation du commerce et du renforcement des capacités dans les chaînes d'approvisionnement agroalimentaire.

Hilary habite Bruxelles avec son mari et ses deux enfants. Passionnée par le théâtre, elle s'implique régulièrement dans le jeu et la direction de nouvelles pièces ainsi que la gestion du théâtre du groupe.



KENYA : PARTENARIAT AVEC SNV ET VECO

Étant donné l'importance de l'industrie horticole au Kenya et en Tanzanie, le COLEACP a entamé un partenariat avec SNV et VECO (programme régional) pour ensemble re-sensibiliser les acteurs du marché local sur la question de la sécurité des aliments.

Les objectifs de ce partenariat sont les suivants :

- partager de l'information entre les parties prenantes (gouvernements, producteurs et détaillants dans les régions hors capitale) ;
- élaborer des stratégies pour améliorer la compétitivité des entreprises grâce au renforcement de leurs capacités et encourager l'investissement dans les chaînes de valeur de la filière fruits et légumes ;
- identifier et développer des stratégies multipartites et des interventions politiques visant à améliorer les capacités nationales de mise en œuvre des normes et de la traçabilité des aliments pour les fruits et légumes frais ;
- fournir une plate-forme pour les acteurs de la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes en réseau, suivie de l'établissement d'un plan d'action permettant d'améliorer la sécurité des aliments pour les produits horticoles consommés localement.

Une première initiative commune a eu lieu les 13 et 14 septembre 2017 à Nairobi.





TOGO : STDF ET LE COMITÉ SPS DU TOGO

En 2016, le STDF et le COLEACP ont été sollicités par les autorités togolaises afin de renforcer les capacités des exportateurs et des autorités compétentes chargées des contrôles officiels, notamment les services d'inspection. La collaboration a commencé en novembre 2016. Le STDF et le COLEACP ont déjà collaboré sur les questions de renforcement des capacités de pays bénéficiaires pour respecter les normes internationales et accroître leurs capacités commerciales. Le FANDC a participé activement à l'atelier organisé par le COLEACP en avril 2017 en collaboration avec le secrétariat ACP, l'ambassade du Togo à Bruxelles, le Ministère de l'industrie agroalimentaire au Togo. Cet atelier visait à aider les autorités compétentes à mettre en place une stratégie nationale de soutien au secteur des fruits et légumes.

Entre juin et décembre 2017, un partenariat tripartite et un plan d'action entre le FANDC, le programme du COLEACP « Fit For Market » et les autorités compétentes togolaises a été préparé. La proposition commune prévoyant une collaboration d'une durée de trois ans avec les membres du comité SPS Togolais présidé par le Département des Protection Végétaux au sein du Ministère de l'Agriculture, l'élevage et de la pêche. Le démarrage du projet commun est prévu pour août 2018 .



TOUT ACP - COFINANCEMENT DE FFM PAR L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

Depuis mai 2016, le COLEACP et l'AFD se sont rapproché afin de créer des synergies entre le nouveau programme « Fit For Market » et le programme PRCC (Programme de Renforcement des Capacités Commerciales) AFD. Le PRCC a pour objectif de promouvoir les échanges des pays en développement, en particulier les Pays les Moins Avancés (PMA) et leur intégration dans le système commercial mondial. La croissance et la création d'emplois ainsi générés par le développement des marchés et des entreprises contribuant à l'objectif final de lutte contre la pauvreté.

Plus spécifiquement, le PRCC a pour but d'accompagner tout type de projet de renforcement des capacités commerciales à l'exportation. L'expérience depuis 15 ans du COLEACP dans l'accompagnement des PME PMI horticoles des pays ACP rend ce partenariat très logique et pragmatique. En aidant les pays ACP à mieux assimiler les règles des marchés qui régissent les échanges internationaux et à s'y conformer, les deux partenaires contribuent à une meilleure intégration commerciale

En 2017, le COLEACP a travaillé étroitement avec l'équipe de l'AFD afin d'établir et de formaliser un partenariat pour cofinancer le programme « Fit For Market » pour un montant de 5 millions d'euros. Le dossier a reçu un avis positif et le cofinancement sera effectif en 2018.

PARTENARIATS PUBLIC PRIVÉ : « PUBLIC PRIVATE PARTNERSHIPS FOR PEOPLE PLANET AND PROFIT »

(AfDB, AGRA, Syngenta, Bayer, Unilever, Rockefeller Foundation, AGCO, Fondations Africaines...)

Depuis le lancement en Novembre 2013 de son initiative PPP4PPP, le COLEACP a poursuivi ses efforts de dialogue avec d'autres organisations de la société civile, les autorités politiques UE-ACP, les banques d'investissement et de développement comme l'AfDB, ainsi qu'avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire mondial, et les multinationales engagées dans les ODD pour 2030.

À Abidjan le 28 novembre 2017, la Banque Africaine de Développement, soutenue par la Fondation Rockefeller et en collaboration avec l'Initiative pour le développement mondial (IGD) et Grow Africa, ont accueilli la première réunion de haut niveau du Forum Leadership4Agriculture (L4Ag). Ce forum, auquel le COLEACP a été invité, a facilité le dialogue, le plaidoyer et l'action politique en faveur de la transformation de l'agriculture africaine. Il a rassemblé des ministres et décideurs africains et acteurs du secteur privé. À la suite de l'atelier, l'AfDB a sollicité l'expertise du COLEACP sur leur stratégie panafricaine pour accélérer l'investissement dans le secteur horticole comme moteur du développement économique et social. Un focus particulier sera donné aux actions destinées pour le renforcement de capacité des femmes et la

formation des jeunes professionnels dans les filières horticoles.

En particulier plusieurs groupes privés, fonds d'investissement du secteur sont intéressés par l'approche intégrée du COLEACP en matière de coopération au développement de l'agriculture africaine. Des discussions en cours devraient aboutir en 2018 à de nouveaux types de collaboration au service du développement d'un agri-business compétitif et durable en pays ACP et en Afrique Subsaharienne en particulier. Des réunions de partenariats sont prévues à Bruxelles et Nairobi entre le COLEACP et Dr Agnes Kalibata, Présidente d'AGRA en mars et mai 2018.



PARTENARIAT COLEACP - ARSO : PROMOUVOIR LE COMMERCE INTRA-RÉGIONAL AU SEIN DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (AfCFTA)

Ce partenariat entre l'ARSO⁵ et le COLEACP a débuté en 2016 et a d'abord exploré les moyens d'améliorer les échanges commerciaux dans le cadre de l'accord de libre-échange tripartite CAE-SADC-COMESA.

En 2017, le partenariat a été étendu à un niveau continental à la lumière de la détermination des syndicats africains à se rapprocher de la zone de libre-échange continentale africaine.

L'AfCFTA doit être signé le 21 mars 2018 à Kigali, au Rwanda, par 44 pays africains. L'objectif est d'établir un marché unique et, pour que cela fonctionne de manière optimale, des normes harmonisées et des procédures d'évaluation de la conformité doivent être en place.

L'ARSO continue de suivre le modèle d'harmonisation des normes africaines lié à l'accord TBT⁶ de l'OMC. Son objectif est d'harmoniser les standards là où les normes internationales n'existent pas et de renforcer les capacités des pays africains dans le travail de normalisation internationale.

À travers ce partenariat, le COLEACP est invité à la 24^{ème} Assemblée Générale d'ARSO

5 ARSO : Organisation Africaine pour la Standardisation

6 TBT : Barrières techniques aux échanges commerciaux (Technical Barriers to Trade)

à Durban en Afrique du Sud en Juin 2018; Le COLEACP présentera un cas d'étude sur "TBT and SPS Impact on Global Trade".

Cet atelier de formation sera particulièrement intéressant pour renforcer les capacités des fonctionnaires nationaux dans le domaine de la mise en œuvre des TBT et des mesures SPS dans le cadre d'une zone de libre-échange compte tenu de l'AfCFTA imminent. Le défi à relever est le développement et l'harmonisation des normes, des règlements techniques et des procédures d'évaluation de la conformité en Afrique, afin que le commerce de produits agricoles de qualité soit amélioré.

Le partenariat du COLEACP et de l'ARSO est particulièrement intéressant pour garantir que les connaissances et l'expérience acquises dans le respect des exigences des marchés internationaux, tel que l'UE, soient ensuite transférées aux opérateurs souhaitant produire pour les marchés africains nationaux et régionaux.





SYNGENTA, SOLIDARIDAD PAYS-BAS, LE COLEACP, WAGENINGEN UNIVERSITY, CENTRE FOR DEVELOPMENT INNOVATION DE STICHTING WAGENINGEN RESEARCH

PARTENARIAT TECHNIQUE POUR ÉTABLIR DE BONNES PRATIQUES EN FORMATION

Chaque partenaire évalue au sein de ses programmes de formation leurs impact, démultiplication (dont les contraintes) et durabilité. Le COLEACP a conduit les cas d'études suivants :

- Côte d'Ivoire (Secteur des fruits et légumes pour les marchés locaux) ;
- Cameroun (Formation interprofessionnelle Marché d'exportation du secteur du café et du cacao) ;
- Mali (Formation des F&L des organisations de producteurs pour les marchés locaux et régionaux) ;
- Kenya (Formation pour les entreprises exportatrices et les agriculteurs qui approvisionnent les marchés de l'UE en F&L) ;
- Suriname (Formation pour les exportateurs F&L) ;
- Zambie (comparaison de la formation du PAS pour les coopératives de maïs et de coton, mise en place d'un projet commun pour tester cette méthodologie dans un pays pilote).

Les partenaires ont confronté les résultats de leurs enquêtes lors d'un atelier qui s'est tenu à Utrecht le 29 août 2017.

L'objectif pour 2018 est de finaliser l'analyse approfondie de ces pratiques en vue de l'élaboration d'un guide et de tester la méthodologie dans une phase pilote sur le terrain.



6

PERSPECTIVES



« Sa (Afrique) seule urgence est d'être à la hauteur de ses potentialités ; les actualiser pleinement dans tous les domaines, pour elle-même d'abord, et pour le monde ensuite. »

Felwine Sarr, Afrotopia,
Editions Philippe Rey, 2016.

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DE L'HUMAIN CHANGE LE PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT

L'année 2017 aura marqué un tournant dans le secteur d'activités du COLEACP.

Les déclarations récentes des Présidents ghanéen, rwandais ou kenyan plaidant pour une sortie de la dépendance de leurs nations vis-à-vis de l'aide au développement, combinées à la confirmation que seuls les efforts conjoints des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile parviendront à remplir les Objectifs de Développement Durable, témoignent d'un changement systémique positif de l'environnement de notre association.

Précurseur il y a 45 ans déjà d'un nouveau modèle de RSE collective combinant réflexion globale et actions locales au bénéfice de la filière fruits et légumes ACP-UE, le COLEACP s'est engagé à allier transition économique, sociale et environnementale pour poser les jalons de nouveaux partenariats au sein de chaînes de valeurs humaines et économiques.

Le principe d'intelligence collective au service d'un accompagnement au développement de la personne guide chaque action du COLEACP. L'association s'engage avec ses membres dans une démarche d'amélioration continue replaçant l'humain au centre des attentions. La

démarche du COLEACP est ainsi de faciliter le développement, l'apprentissage et la performance de l'Autre en développant d'abord ses capacités afin de maximiser son potentiel.

Profondément ancré dans son histoire par la culture du résultat et dédié à son rôle de liaison entre l'Europe et les Groupe des Etats ACP, le COLEACP écoute afin de constamment s'adapter et évoluer, en évitant les écueils d'une production endogène de concepts et de solutions non adaptés à la réalité de ses membres et des bénéficiaires de son action.

LES MARCHÉS SERONT AUTANT LOCAUX QU'INTERNATIONAUX

Le marché européen représente le premier marché d'exportation pour les fruits et légumes des pays ACP. Cependant, bien que les exportations totales (en volume et en valeur) vers l'UE aient augmenté au cours des 10 dernières années, la part de marché relative des pays ACP sur le marché européen tend à légèrement diminuer, dans un contexte global favorable de croissance de la consommation de fruits et légumes et d'émergence de nouveaux modèles de distribution. Cette tendance trouve ses explications dans la conjonction de 3 paramètres à prendre en considération.

Premièrement, les exigences à l'entrée du mar-

ché européen continuent d'évoluer et de se renforcer. Citons à titre d'exemple la nouvelle réglementation en matière de santé des plantes dont l'entrée en vigueur prévue pour décembre 2019 risque de réduire l'attractivité de certaines origines ACP.

Deuxièmement, la compétition internationale est dure. Les fenêtres d'opportunité saisonnières dont bénéficient certaines productions ACP sont aujourd'hui menacées suite à des investissements conséquents consentis dans d'autres régions du monde. Les filières concurrentes sont souvent mieux structurées et les systèmes de contrôle sanitaire et phytosanitaire plus performants. Poser et accepter le constat est la première étape dans la formulation de mesures à prendre, ensemble.

Enfin et surtout, certains marchés offrent tout simplement de meilleures perspectives en matière de revenus pour les PME ACP. Ces marchés sont locaux, régionaux et internationaux, moins exigeants et plus rémunérateurs. La croissance du pouvoir d'achat dans les pays ACP, la vitalité démographique et les préoccupations en matière de qualité sanitaire et nutritionnelle représentent une formidable opportunité de développement pour les PME des marchés concernés, à condition d'être suffisamment robustes pour également faire face à la concurrence étrangère. L'émergence de

nouveaux circuits de distribution et les opportunités de commercialisation pour des produits à plus haute valeur ajoutée transformés localement guide aujourd'hui les stratégies de développement des PME ACP.

La signature le 21 mars 2018 de l'accord établissant une zone de libre échange continentale africaine témoigne de la volonté politique d'inscrire la croissance économique du continent dans un renforcement des échanges intra régionaux.

Quels que soient les marchés visés, la poursuite de l'excellence en matière de qualité des produits commercialisés est une préoccupation permanente qui requiert la mobilisation de toutes les parties prenantes concernées, à tous les niveaux.

L'amélioration de la compétitivité globale des PME ACP par l'adoption de pratiques entrepreneuriales, agronomiques, managériales et commerciales durables sur tous les fronts forme le cœur d'intervention du principal programme d'intervention du COLEACP, « Fit For Market ».

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT POUR SAISIR LES OPPORTUNITÉS LES PLUS RESPONSABLES

À l'heure où le rythme d'émergence de nouvelles technologies dépasse leur capacité d'absorption, où les effets du changement climatique menacent chaque jour une part croissante de la population mondiale et où les fondations de certains développements socio-économiques

passés se fissurent, la capacité de s'adapter et d'embrasser le changement comme une opportunité est aussi fondamentale que de ne pas autoriser le passé à guider seul notre avenir.

Les conditions sont en théorie réunies pour favoriser la naissance de modèles socio-économiques responsables. La création de valeur partagée au sein de chaînes de valeurs n'est plus une utopie là où les partenariats sont sincères, solides et basés sur un socle de valeurs partagées. À cela s'ajoutent les possibilités infinies offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les innovations financières et leurs produits secondaires, qui, devraient conduire à une plus grande confiance et transparence, au sein des chaînes d'approvisionnement, et ouvrir la voie à un changement dans l'équilibre des forces en présence.

Le COLEACP est au carrefour entre un institut de formation, un centre d'innovation, une agence de promotion des échanges commerciaux et, peut-être demain, un fond d'investissement incubateur des succès futurs. Il agit au sein de l'économie agricole et alimentaire ACP-UE pour contribuer à ce que les entreprises jouent pleinement leur rôle moteur dans l'écllosion de modèles sociétaux innovants.

Ses principales forces pour y parvenir : ses valeurs, une équipe de femmes et d'hommes impliqués, son réseau d'expertise internationale et multidisciplinaire qui enrichit de manière permanente ses savoir et savoir-faire.

En tant que relais de cette intelligence collective centralisé en Europe, le COLEACP entend répondre dès 2018 à sa nouvelle réalité économique, sociale et environnementale en revoyant ses processus opérationnels, afin d'être en mesure de toujours mieux défendre les intérêts de ses membres ACP et européens et d'affirmer sa différence au service de l'utilité publique.

Jeremy Knops
Directeur des opérations du
COLEACP



MEMBRES DU BUREAU



Stephen Mintah

Directeur Général
SEA FREIGHT PINEAPPLE EX-
PORTERS OF GHANA (SPEG)
Ghana

Président



François Maes

Administrateur Délégué
SPECIAL FRUIT
Belgique

Vice-Président



Vincent Omer-Decugis

Président
S.I.I.M. (SOCIETE INTERNA-
TIONALE D'IMPORTATION)
France

Trésorier



Jean-Marie Sop

Directeur
UNAPAC (GIC)
Cameroun

Secrétaire Général



Edouard Choubiyi

Directeur Général
ROYAL EXIM
Bénin



Karim Dostmohamed

Directeur Général
FRIGOKEN LTD
Kenya



Vosso Elloh

Président
OCAB
Côte d'Ivoire



Moctar Fofana

Directeur Général
AOM (AGRUMES ET OLÉAGI-
NEUX DU MALI SARL)
Mali



Olivier Herrera Marin

Directeur
FRESAL
France



Thomas Hildenbrand

Directeur du Département
Fruits
SIPEF
Belgique



John Kavuma

Directeur
JAKSONS UGANDA Ltd.
Ouganda



Leena Malde

Directrice
WEALMOOR Ltd.
Kenya

